

DEUX SÉNATEURS COMMUNISTES DANS LES HAUTS-DE-SEINE



André AUBRY

37 ans - Ancien conseiller
municipal d'Antony
Ajusteur

Guy SCHMAUS

36 ans - Membre du Secrétariat
des Hauts-de-Seine du P.C.F.
Fraiseur

ÉLUS DIMANCHE DERNIER

(Page 2)

L'ÉVEIL

Hebdomadaire d'informations locales de NANTERRE - SURESNES
PUTEAUX - COURBEVOIE - LA GARENNE - NEUILLY - RUEIL
GARCHES - SAINT-CLOUD

Rédaction-administration : 1, rue Volant — NANTERRE
Tél. : 204-00-21 — 204-61-60

VENDREDI 27 SEPTEMBRE — N° 1.139

Prix : 0,60 F



**BRILLANTE
ACTIVITÉ...**

Les Centres de Loisirs du Patronage municipal de Nanterre font actuellement le point de leur brillante activité durant les deux mois et demi de vacances (page 6).
Ci-dessus : un groupe d'enfants en forêt.



**HIDDINGA, du C.S.M. Puteaux
remporte le grand prix cycliste
de Saint-Cloud**

(Page 11)

NANTERRE

↓ **Déraillement près de la gare** ↓



Ce train de marchandises a déraillé jeudi 19 septembre, vers 22 heures, près de la gare de Nanterre. Le convoi de 45 wagons, tiré par une motrice diesel, s'est engagé par erreur sur une voie de garage juste derrière l'immeuble du collectif des cheminots situé rue Henri-Martin. La motrice a défoncé le butoir et trois wagons passèrent par-dessus. Deux des wagons allèrent terminer leur course dans le bas du balast sur un arbre, à quelques mètres du logement du rez-de-chaussée. Accident spectaculaire dont on ne déplore que des dégâts matériels.



Donner au Parti Communiste Français les moyens financiers indispensables à son combat

Cher amis lecteurs,

Nous vous lançons aujourd'hui un pressant appel pour donner au Parti Communiste Français les moyens financiers indispensables à son combat.

Face aux moyens mis en œuvre par le pouvoir personnel et les monopoles capitalistes, par l'ensemble des forces réactionnaires, le Parti Communiste Français et sa presse ont besoin de sommes plus importantes dans leur lutte au service des travailleurs et du peuple de France, et pour la défense de la Paix.

La lutte politique, depuis le début de l'année, tout le matériel édité au cours des grandes luttes de mai et juin et la campagne des élections législatives ont imposé d'importantes dépenses à toutes les organisations du Parti.

Les travailleurs et les démocrates ont répondu largement à chaque fois qu'ils ont été sollicités par les militants de notre Parti. Nous tenons à les en remercier, leurs versements ont permis à notre Parti de faire connaître ses solutions.

Dans sa lutte pour la défense et l'extension des conquêtes sociales, pour l'unité des forces ouvrières et démocratiques, pour en finir avec le pouvoir personnel et établir une dans notre pays le socialisme. Pour lui permettre de mener démocratie réelle. Pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien et pour la paix dans le monde. Pour que triomphe à bien cette politique qui nécessite un grand effort de propagande et d'éducation, qui coûte beaucoup d'argent.

Nous sommes certains que vous répondrez généreusement à notre appel et nous vous en remercions.

André NIZARD,
Membre du Bureau Fédéral
des Hauts-de-Seine du P.C.F.

INTERVENTION DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX COMMUNISTES A PROPOS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Malgré les assurances officielles, la rentrée scolaire au niveau de l'école primaire et maternelle a été pour certaines communes la plus catastrophique de ces dernières années. En raison d'un personnel administratif très nettement insuffisant, les services de l'Inspection Académique n'ont pu, au cours des semaines précédant le 16 septembre, recenser tous les postes vacants et y affecter en conséquence les instituteurs nécessaires. Des groupes scolaires ont donc été totalement désorganisés. Nanterre a été particulièrement touché puisqu'il manquait encore 45 instituteurs au bout du troisième jour.

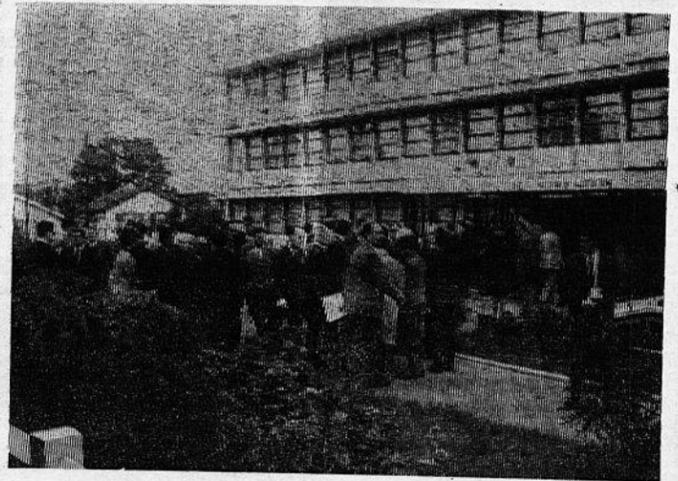
Juliette Dubois, conseillère générale de Nanterre, et Roger Guérin, conseiller général de Courbevoie, se sont rendus en délégation auprès des autorités responsables; les deux élus communistes, au nom de leur groupe, ont fait part à M. le Préfet et à M. l'Inspecteur d'Académie de la colère des parents d'élèves et des enseignants face à cette rentrée. M. l'Inspecteur d'Académie n'a pas contesté l'aspect très difficile de cette rentrée mais a promis que tout serait normalisé pour le lundi 23.

Nous prenons acte d'une telle promesse qui n'efface pas malheureusement le très mauvais départ pris par certains enfants et enseignants. Il est bon de rappeler également qu'il serait inconcevable que de gros efforts ne soient pas fait pour moderniser les services administratifs. Eux non plus ne répondent pas aux besoins actuels et ils sont partie à part entière de l'Education Nationale.

DEUX SENATEURS COMMUNISTES DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Le tiers du Sénat a été renouvelé dimanche dernier. Avec les élections partielles de l'Aube et de l'Hérault, on a voté dans 30 départements, ainsi que dans les territoires et départements d'Outre-Mer.

Le vote se déroulait dans les préfectures. Deux modes de



LES ANCIENS COMBATTANTS

MANIFESTENT SAMEDI A NANTERRE

Contraint et forcé, à la suite des grèves de fonctionnaires, de mai et juin derniers, d'appliquer la loi sur le rapport constant pour les pensions des Anciens Combattants — ce qui augmente celles-ci de plus d'un cinquième de leur montant — le Gouvernement n'en reste pas moins opposé au règlement du contentieux, c'est-à-dire au droit à réparation des Anciens Combattants et Victimes de Guerre dont la solution reste en suspens depuis 1962.

Dans quelques semaines, ce sera le cinquantième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale. Si le Gouvernement entend commémorer cet événement à sa manière, sans perdre de vue le sens de leurs responsabilités civiques, restant fidèles au souvenir des morts de 1914-1918, les Anciens Combattants sont, à cette occasion, décidés à faire valoir tous leurs droits, à exiger la reconnaissance de leurs justes revendications.

C'est ainsi que l'UFAC et le Comité National de liaison ont décidé de tenir un grand rassemblement du monde combattant le 19 octobre à la Mutualité.

Pour préparer ce rassemblement, l'UFAC des Hauts-de-Seine organise samedi 28 septembre à Nanterre, une assemblée devant connaître un beau succès. Dans chacune des localités de notre département, l'UFAC et les comités d'entente se sont efforcés d'aider à son succès. Il est nécessaire de faire connaître à l'opinion publique combien l'attitude du pouvoir gaulliste vis-à-vis des anciens combattants est négative outrageante.

Possesseurs de la même car-

te, les anciens combattants doivent avoir les mêmes droits, qu'ils soient de la première ou de la deuxième génération de la guerre. Actuellement, ceux de 1914-1918 touchent, à 65 ans, 282,16 F; ceux de 1939-1945 seulement 35,00 F.

Le scandale des forclusions opposées aux anciens résistants doit cesser, leur suppression constituerait une amélioration capitale ouvrant la voie à une étude d'ensemble qui permettrait de mettre, au regard du droit à réparation, les anciens résistants sur un pied d'égalité avec leurs camarades des autres formes de guerre.

La qualité d'anciens combattants doit être reconnue aux anciens d'Algérie, d'Afrique du Nord.

C'est avec fermeté et confiance, convaincus de la légitimité de leur cause, que les Anciens Combattants et Victimes de Guerre des Hauts-de-Seine, soutenus, appuyés par la population, manifesteront samedi dans l'union la plus large, préparant ainsi un puissant mouvement, lequel influençant de plus en plus l'opinion publique obligera le Gouvernement à leur donner satisfaction.

INFORMATION EDF - GDF

En application de l'article 15 de la loi de Finances rectificative du 23 décembre 1964 (J. O. du 24-12-64) les factures de vente d'énergie (électricité basse tension et gaz) seront mises en « portabilité » à compter du dernier relevé de consommation de 1968 (quatrième relevé 1968) sur le territoire des villes de :

- Rueil-Malmaison.
- Bougival.
- La Celle-Saint-Cloud.
- Louveciennes.

Que signifie ce terme « portabilité » ?

Tout simplement que, sauf cas exceptionnels, qui feront individuellement l'objet d'une étude, les « quittances » ne seront plus présentées pour paiement au domicile des utilisateurs.

Tous les abonnés recevront les factures par voie postale.

Pour ceux qui sont déjà domiciliés dans les banques, aux chèques postaux ou aux Caisse d'Epargne et de Prévoyance, cela n'apportera aucun changement.

Pour les autres qui réglent au passage du releveur - encaisseur, ils devront : soit se rendre à la Caisse de la Section Abonnés de Rueil-Malmaison, heures d'ouverture du lundi au vendredi, de 8 h. 15 à 12 h. 15 et de 13 h. 30 à 16 h. 45 (le samedi de 8 h. 15 à 11 h. 15), soit adresser un mandat ou un chèque bancaire à la dite caisse (le numéro du compte de chèques postaux de la Section Abonnés de Rueil-Malmaison est : Paris 9188-23.

Il est donc bien évident que tous les titulaires d'un compte bancaire, d'un C.C.P. ou d'un livret de Caisse d'Epargne ont intérêt, pour éviter les files d'attente à la caisse de l'E.D.F. ou au bureau de poste, à se faire domicilier sans attendre. La réception de la facture — avis de prélèvement, dans un délai d'au moins cinq jours avant la date de prélèvement, leur permettra d'arrêter le paiement en cas de désaccord.

Les formules de domiciliation se trouvent dans les locaux des organismes payeurs et dans les sections « Abonnés » de l'Electricité - Gaz de France.

Nous précisons que lors de la quatrième relève qui s'étend du 7 octobre à la fin décembre 1968, les factures de la troisième relève seront présentées pour la dernière fois, mais que les factures correspondant à la quatrième relève, seront les premières à ne plus être présentées et expédiées par poste à leur destinataire.

S. E. L. I. S.
16, rue Le Primatice
FONTAINEBLEAU

HONDA HUTIN
Rond-Pt Bergères
PUTEAUX
506-04-08

MAFFEI
construction traditionnelle normalisée

Nouveaux modèles !

5 pièces
garage cellier
112 mètres carrés
prix clés en mains :
78.000 F

M5

3 pièces
garage cellier
82 mètres carrés
prix clés en mains :
65.000 F

DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE
telephone : 204.48.86

MIROIR-SPRINT
Le Reflet du Sport

SPECIAL AVANT I.O.

La présentation de tous les concurrents et la sélection française

En vente partout au prix habituel

scrutin sont utilisés : la représentation proportionnelle pour les départements ayant plus de cinq sénateurs, ainsi que dans les départements de la Région Parisienne ; le système majoritaire à deux tours dans les autres départements.

Le collège électoral sénatorial est composé des députés, des conseillers généraux, des conseillers municipaux et des délégués supplémentaires que ceux-ci élisent dans les grandes villes.

Ce sont des élections au second degré. C'est pourquoi on ne peut guère tirer de conclusions politiques de ce scrutin.

Notons que le groupe communiste, qui avait onze sortants, a quatorze élus et comptera désormais dix-sept membres.

Il y avait sept sièges à pourvoir dans notre département ; deux ont été attribués au Parti Communiste Français ; un au Parti Socialiste ; deux aux Centristes ; deux à l'UDR.

Dans les autres départements de la Région Parisienne : quatre communistes sont élus à Paris ; trois en Seine - Saint-Denis ; deux dans le Val-de-Marne ; un dans le Val d'Oise ; un dans l'Essonne.

RÉSULTATS DU SCRUTIN DANS NOTRE DÉPARTEMENT

Inscrits : 1.596.
Exprimés : 1.564.
Liste PCF : 382 voix, deux élus : Guy Schmaus et André Aubry.

FGDS : 283 voix, un élu : Georges Dardel.

Centre Démocrate : 385 voix, deux élus : Edmond Barrachin et André Fosset.

UDR : 514 voix, deux élus : Maurice Bokanowski et Jean Fleury.

« L'ÉVEIL »

1, rue Volant
NANTERRE - 92

Tél. : 204-00-21

C.C.P. PARIS 16.951-56

Tarif des abonnements :

1 an : 22 F 00

6 mois : 11 F 50

..

Directeur politique :
Fernand BAILLET
Rédacteur en chef :
Yves SAUDMONT
Directeur de publication :
Jean NENNIG

Au Congrès H.L.M. de GRENOBLE le ministre - banquier CHALADON menace

Le 29^e Congrès de l'Union nationale des organismes d'H.L.M. s'est déroulé la semaine dernière, du 18 au 20 septembre, à Grenoble, dans les installations du parc Olympique, dénommées Alpeexpo.

La délégation de Nanterre était ainsi composée :

Pierre BOUGAS, maire adjoint et président de l'Office de Nanterre, conduisait la délégation; Mme la doctoresse BESCOND VAN HEEMS, administrateur délégué; André DAVERGNE, conseiller municipal, administrateur et M. ATDJIAN, directeur de l'Office.

Raymond BARBET, député-maire et administrateur, y représentait le groupe communiste à l'Assemblée nationale.

Au cours de la séance inaugurale, le secrétaire général de l'Union commenta le rapport général, précédemment adressé aux 1.750 délégués représentant les 1.264 organismes d'H.L.M. de France, et proposa à l'étude et à la discussion dans les séances de travail « par disciplines » un « plan de relance » en 20 points « en faveur de l'efficacité sociale des réalisations H.L.M. ».

Il faut dire tout d'abord — et de nombreux congressistes n'ont pas manqué de le souligner à la tribune — que ce rapport, tout en insistant sur la gravité de la situation, n'était pas assez « revendicatif » et semblait s'accommoder de certaines des maigres mesures décidées par le gouvernement au début de cette année.

Il faut faire également observer que le « programme de relance en 20 points » proposé par le secrétaire général de l'Union était en recul par rapport aux revendications formulées à Nice en 1967.

En effet, se faisant l'interprète de « l'inquiétude et de l'angoisse » des familles françaises de condition modeste dont les ressources ne leur permettent pas d'accéder à un logement H.L.M., le 28^e Congrès de Nice avait jeté, l'an dernier, un véritable cri d'alarme pour qu'on en revienne à une meilleure conception sociale, notamment dans le domaine de la contribution pécuniaire demandée aux bénéficiaires des programmes H.L.M.

En matière de financement, le Congrès de Nice réclamait l'application du taux de 1% à 45 ans — que le plan de 1968 passe sous silence — et, concer-

nant la quantité de logements à construire, il réclamait un rythme de construction immédiat de 200.000 logements H.L.M. pour parvenir progressivement à 250.000, notion qui apparaît, dans le plan de 1968, comme une préoccupation de second ordre.

Le gouvernement, en la personne de M. Ortoli, le ministre d'alors, s'était borné à répondre à ce cri d'alarme par trois dispositions principales :

- une baisse autoritaire de 5% des prix-plafonds du logement social;

- la création d'une catégorie nouvelle : les P.L.R. (programmes à loyers réduits), moins chers que les H.L.M.;

- la création des I.L.M. (immeubles à loyers moyens) destinés à des familles logées actuellement en H.L.M., mais ne remplissant plus les « conditions de fortune ».

Or chacun sait que le coût de la construction a augmenté d'au moins 7% depuis la publication de ces mesures. Ce serait donc à une baisse autoritaire d'au moins 12% qu'il faudrait procéder; autant dire tout de suite que la première décision de M. Ortoli ne sera jamais appliquée.

D'autre part, les P.L.R. devraient correspondre — théoriquement du moins — à des loyers de 15 à 20% moins élevés que les H.L.M. Il est à craindre que cette disposition n'entraîne, pour cette nouvelle catégorie, un abaissement notable de la qualité de la construction.

Enfin, si les I.L.M. apparaissent comme la solution-miracle aux yeux du ministre pour libérer des logements H.L.M. indûment occupés par des familles aisées, pourquoi refuser aux Offices la possibilité d'en construire ?

De plus, cette distinction entre les différents types de logements aboutit en définitive à réserver tel immeuble à une catégorie de locataires qui gagnent moins de tant, et tel autre à une catégorie de locataires qui gagnent plus de tant, créant ainsi une regrettable discrimination sociale dans l'habitation.

Il nous faut, pour terminer, dire un mot du discours de clôture du ministre, M. Chalandon, dont le moins qu'on puisse en penser est qu'il contenait des menaces non déguisées à l'adresse des Offices d'H.L.M. en particulier.

Le long exposé de M. Chalandon, truffé de chiffres, fut particulièrement virulent sur tous les problèmes touchant au financement. Et bien qu'il ait déclaré « ne pas être un économiste », mais un pragmatique, nombre de congressistes ne manquèrent pas de se souvenir que M. Chalandon est un ancien banquier.

« J'entends lutter, a-t-il dit, contre le perfectionnisme, et notamment en faisant en sorte que l'application des normes ne confonde pas les minima avec les maxima ! ». Traduisez en clair : « Ne faites pas mieux que ce qui existe, cela coûterait trop cher ! »

Si 40% des familles françaises ne peuvent pas accéder aux H.L.M., même en consacrant au loyer 20% — soit le cinquième — de leurs ressources, M. Chalandon y voit — non pas la modicité des revenus ! — mais la nécessité de « procéder à un reclassement du secteur du logement social ».

Non seulement il n'envisage pas de réformer le mode de financement, seul facteur responsable de la cherté des loyers, mais encore veut-il « faire des logements plus sociaux ». Entendez par là qu'il veut développer les P.L.R. (programmes à loyers réduits) et qu'il envisage même de créer une nième catégorie de logements encore plus modestes du point de vue du confort, les P.L.S. (programmes à loyers sociaux).

Les détracteurs des H.L.M. prétendaient que c'était des « cabanes à lapins ». Que diront-ils des P.L.S. de M. le ministre-banquier Chalandon ! (1)

En guise de conclusion, j'ai appris beaucoup de choses à ce Congrès : certaines très instructives, d'autres fort décevantes. Mais notre délégation en a tiré une leçon : la volonté de développer encore l'œuvre sociale éminemment utile que sont les constructions de logements H.L.M. et l'impérieuse nécessité pour les familles modestes de soutenir et d'encourager cette volonté.

André DAVERGNE,
conseiller municipal,
administrateur
de l'Office d'H.L.M.
de Nanterre.

(1) « L'Eveil » consacrera prochainement une série d'articles sur la question du logement dans nos villes.

Petites Annonces

Etude de M^r COURTECUISSÉ
notaire à Courtenay. Tél. 7.

OFFRE EMPLOI

Cherchons femme pour garder enfant domicile et faire ménage, etc... jours ouvrables. S'adresser à Mme DESCHAMPS, 9 bis, rue Saint-Lo - 92-Courbevoie.

CHERCHE EMPLOI

Jeune fille dactylo-comptable B.S.E.C. cherche travail mi-temps. Ecrire au journal.

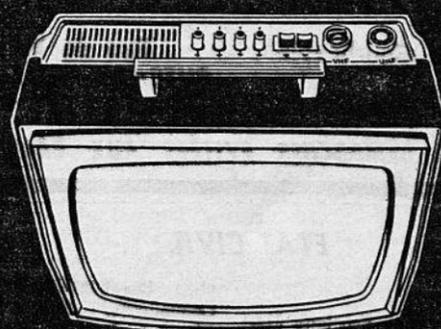
A VENDRE

une grande licence pour Courbevoie. Téléphoner au 333.01.16.

A VENDRE POUR TOUS
COMMERCES

A vendre cave-alimentation ou fond pouvant convenir à tout autre commerce. Très grande réserve à l'arrière-boutique. S'adresser au journal.

Trop chère la T.V. ? plus maintenant avec le Compact 48 PHILIPS



T.V. portable et de salon
Grande image 48 cm

T.V. PHILIPS :
la gamme la plus riche, les prix les plus avantageux,
la technique la plus sûre.
Du téléviseur portable au téléviseur couleur.

DÉMONSTRATION ET VENTE :

GOUHIER 59, rue Maurice-Thorez
(ex-rue du Chemin-de-Fer)
NANTERRE — 204-12-76

CHABIN Nouveau magasin : 31, avenue Marceau
COURBEVOIE — 333-32-08

TéVéMénager Service Centre Commercial
de Rueil — 62, rue
d'Estienne-d'Orves, RUEIL-MALMAISON - 967-12-45

NOBLET 7, rue de Bezons
COURBEVOIE — 333-59-20 - 59-21

R. CAVORET 9, rue de l'Arrivée
LA GARENNE — 242-45-05

MASSON NANTERRE — 204-19-28
1, rue Castel-Marly

TELE-CENTRE Centre Commercial, r. des Pâques
rettes, NANTERRE - CHA. 26-82

UNE PETITION NATIONALE POUR LA REINTEGRATION DES SANCTIONNES DE L'O.R.T.F.

L'Association Télé-Liberté a lancé une pétition nationale en faveur des journalistes et collaborateurs de l'O.R.T.F. qui furent sanctionnés en août. Nous en publions ci-dessous le texte ainsi qu'une première liste de signataires.

« Nous demandons l'abrogation de la décision de licenciement et de toute autre sanction dont sont victimes journalistes et autres collaborateurs de l'O.R.T.F. »

Cette décision ne se justifie ni par un souci d'allègement des structures, ni même d'économie. Tout au contraire, elle est néfaste à la bonne marche des services d'information de l'Office. Elle apparaît surtout comme un moyen d'écarter des dits services des journalistes qui ont fait la grève en vue d'obtenir le droit de donner une information honnête et complète et d'exercer ainsi loyalement leur profession.

Cette décision contredit les articles de la Constitution et de la loi portant statut de l'O.R.T.F.

relatifs au droit de grève et à la liberté d'expression. Elle favorise un contrôle gouvernemental encore plus étroit sur l'information radio-télévisée. Aucune des mesures de réorganisation qui sont annoncées ne saurait le faire oublier.

Notre protestation est un acte en faveur du droit à l'information, droit auquel nous sommes profondément attachés du fait de son importance dans l'exercice de la démocratie ».

Mmes Françoise MALLET-JORIS, écrivain, prix Fémina ;
Elsa TRIOLET, écrivain prix Goncourt ;
MM. Louis ARAGON, membre de l'Académie Goncourt ;
Jacques BENOIT, professeur au Collège de France ;
Claude BOURDET, journaliste ;
Michel BUTOR, prix Renaudot ;
René CHAR, poète ;
Georges CONCHON, prix Goncourt ;

Armand DENJOY, membre de l'Académie des Sciences ;
Jacques DONIOL VALCRO-

ZE, réalisateur de film ;
Bernard HALPERN, membre de l'Académie des Sciences ;
Pierre GASCAR, prix Goncourt ;
Joseph KESSEL, membre de l'Académie des Sciences ;
Robert MERLE, prix Goncourt ;
Théodore MONOD, membre de

l'Académie des Sciences ;
Cladimir POZNER, écrivain ;
Jacques PREVERT, écrivain ;
Emmanuel ROBLES, prix Fémina ;

Alain RESNAIS, réalisateur de film ;
André ROUSSIN, auteur dramatique ;
Claude ROY, écrivain ;
Jean ROSTAND, membre de l'Académie Française ;
André STIL, prix populiste ;
François TRUFFAUT, réalisateur de film ;
VERCORS, écrivain ;
André WURMSER, journaliste.

Les personnes qui voudraient s'associer à cet appel peuvent le faire savoir à Télé-Liberté, 15, rue Montmartre, Paris 1^{er}.

THÉÂTRE DES AMANDIERS

Compagnie Pierre DEBAUCHE

Jeudi 3 octobre : SOIRÉE DE PRESSE

Y sont invités non seulement les correspondants des hebdomadaires et des mensuels de Nanterre et de sa région, dont la critique est plus importante pour le Théâtre des Amandiers que celle de la presse parisienne, mais aussi ceux des bulletins d'associations, de C.E., de maisons de jeunes, etc... qui circulent dans cette région. En effet, pourquoi la critique dramatique serait-elle réservée aux spécialistes de la « grande presse » ? Pierre Debauche et l'équipe du Théâtre des Amandiers pensent qu'il est au contraire souhaitable qu'elle soit assurée par les représentants du public populaire, qui connaissent ses préoccupations et ses réactions.

SOIRÉES DE QUARTIER

Afin de faciliter la venue de ceux qui habitent loin de la salle des fêtes, le Théâtre des Amandiers organisera, chaque vendredi et samedi soir, un service de cars à partir d'un des quartiers de Nanterre pour amener les spectateurs au théâtre et les ramener chez eux.

La soirée du vendredi et du samedi ne sera pas réservée aux habitants d'un quartier, mais ils trouveront, en plus d'une facilité de déplacement, l'occasion de faire connaissance.

Pour la semaine prochaine :
Samedi 5 : quartiers Fontenelles, rue de la Source, la Boule.
Vendredi 11 : Cité Joliot-Curie, rue Greuze.
Samedi 12 : Canibouts, Pâquerettes, avenue de la République.

Ces soirées de quartier seront précédées de quelques jours par une « animation » dans le quartier.

Ce soir, vendredi 27, à 20 h 45, au foyer de la cité HLM de la Boule, un film tiré d'une pièce d'Arthur Miller : « Vu du Pont » (pour adultes).

« JE ME SOUVIENS DE DEUX LUNDIS »

A la salle des fêtes de Nanterre (rue de la Mairie), du 2 au 27 octobre, les mercredi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 17 h. **Prix des places** : 4, 5 et 6 francs. Renseignements et location au Théâtre des Amandiers (Tél. : 204-37-13) et à la bibliothèque, rue de la Mairie.

Création officielle du Tribunal de Grande Instance

Le lundi 16 septembre dernier, diverses personnalités judiciaires, civiles, etc... ont participé à l'audience solennelle de rentrée du tribunal de grande instance dont les locaux se trouvent situés dans un grand immeuble de la rue d'Arras, à Nanterre.

« Le 16 septembre est pour nous une date mémorable, puisqu'il s'agit de la création officielle de notre tribunal ». C'est en ces termes que s'exprimait le Procureur de la République, M^e Martin, après que le président du tribunal de grande instance de Nanterre, M^e Bruneau eut vers 15 h 15, déclaré la séance ouverte.

Rappelons que c'est le 15 septembre 1967, que le tribunal fut officiellement créé.

Le 1^{er} décembre 1967 deux juges des expropriations étaient nommés.

Le 1^{er} janvier 1968 était institué le tribunal des pensions et installé la commission de première instance du contentieux de la Sécurité Sociale.

Prochainement sera créé un tribunal pour enfants et un Parquet. Cinq juges pour enfants dont un président seront nommés.

L'ultime étape verra l'installation du tribunal dans son nouveau palais dont l'édification a été confiée à un architecte parisien.

Ce tribunal sera important puisqu'il logera 15 à 18 chambres et regroupera 100 magistrats, plus de 300 greffiers, fonctionnaires ou agents de bureau. Il sera en fait le deuxième de France.

ECHOS...

RENTRÉE COMPROMISE

Le CES (Collège d'Enseignement Secondaire) Victor-Hugo dont l'ouverture est prévue pour lundi prochain, risque de voir sa rentrée perturbée.

Si la Ville aura à temps exécuté les travaux indispensables pour la rentrée, le problème de l'équipement, notamment en tables de cours, reste problématique.

Cet équipement est assuré, lui, par le Ministère de l'Éducation Nationale lui-même. Or, on apprenait mardi que ce matériel ne partirait, par train, de Pontarlier, que lundi, jour de la rentrée.

Pour palier à cette carence, la Municipalité a décidé de prélever sur ses réserves (toutefois insuffisantes) pour le matériel disponible pour tenter d'équiper le maximum de classes du CES...

VERS DREUX

L'usine Rosi (métallurgie) installée rue des Marguerites, va paraître s'agrandir.

Toutefois, si nos renseignements sont exacts, cela se fera à Dreux où Rosi aurait acheté 30 hectares de terrain dans une zone industrielle, pour y installer 10.000 m² de bâtiments.

L'usine de Nanterre « serait » ensuite réservée comme dépôt.

Pourquoi ne pas s'agrandir à Nanterre ?

PRÉFECTURE

C'est une très grosse entreprise (Billard) qui exécutera l'essentiel des travaux de construction de la nouvelle préfecture des Hauts-de-Seine à l'angle des boulevards Mansart et Arago.

L'installation des baraques de chantier se poursuit, les travaux proprement dits débiteront dans quelques jours.

RUE DE SURESNES

Une fois de plus... les trottoirs de la rue de Suresnes vont être défoncés...

C'est l'EDF, cette fois, qui a décidé, dans une partie de la rue seulement et heureusement de changer un câble souterrain défectueux.

LA BOURBOULE

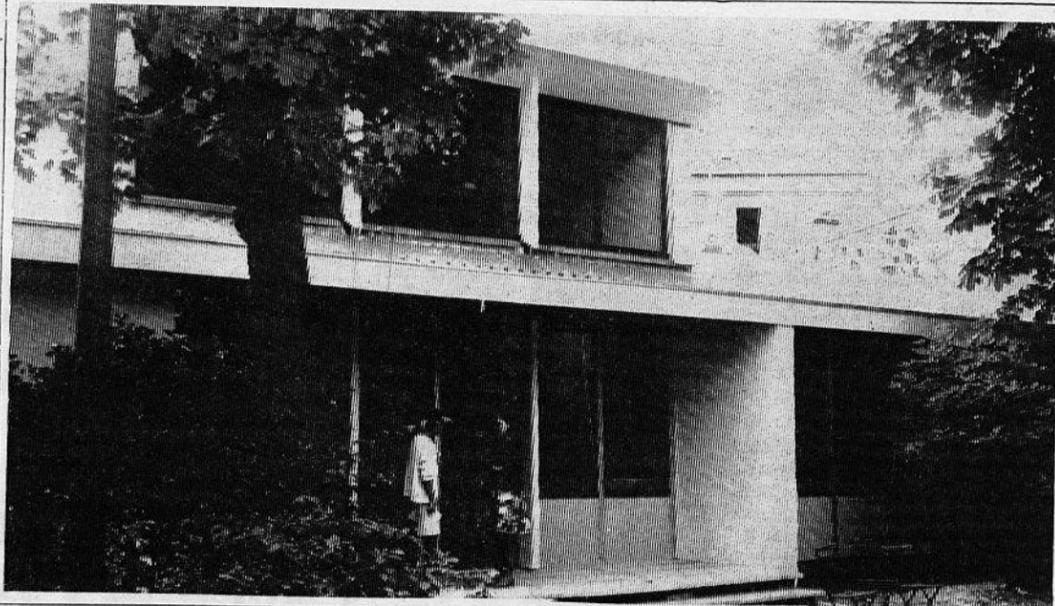
La ville va procéder, dans son centre de vacances, à l'aménagement d'un nouveau bâtiment qui abritera une salle de spectacle et des logements pour le personnel.

Par ailleurs, des demandes sont en cours pour tenter de faire agréer ce centre comme établissement de cure thermique.

A.N.A.C.R.

Le Comité local de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.) invite tous ses adhérents à participer à la manifestation organisée par l'Union départementale de l'U.F.A.C., le 28 septembre 1968, qui se déroulera à 16 heures dans le parc de verdure de la mairie de Nanterre.

Il invite ses adhérents à cette manifestation avec leurs décorations.



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MARBRERIE FUNÉRAIRE
POMPES FUNÈBRES
M. POUCHOL
88, rue de Courbevoie
NANTERRE - 204-25-84
TOUTES DÉMARCHES ÉVITÉES AUX FAMILLES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Cuminet Véronique, Faucheur Marie, Bahraoui Najima, Pierucci Corinne, Fleury Bruno.

MARIAGES

Alouane Abdelkader, 259, avenue de la République, Nanterre et Meiloudi Fatiha, 10, allée Jeanne-d'Arc, Nanterre ; Sala Guiseppa, 61, rue de la Source, Nanterre et Cros Madeleine, boulevard R.-Poincaré, Garches ; Bousquet Claude, 8, allée des Coquelicots, Nanterre et Briaud Claudine, 7, allée des Pervenches, Nanterre ; Hourri Mohammed, 21, rue de Metz, Nanterre et Lahmar Fatma, 51, route Principale, Gennevilliers ; Bousser Jean-Patrick, 1, boulevard Inkermann, Neuilly-sur-Seine et Rombi Geneviève, 18, rue du Bois-Joly, Nanterre.

ches ; Bousquet Claude, 8, allée des Coquelicots, Nanterre et Briaud Claudine, 7, allée des Pervenches, Nanterre ; Hourri Mohammed, 21, rue de Metz, Nanterre et Lahmar Fatma, 51, route Principale, Gennevilliers ; Bousser Jean-Patrick, 1, boulevard Inkermann, Neuilly-sur-Seine et Rombi Geneviève, 18, rue du Bois-Joly, Nanterre.

DÉCÈS

Duval Guy, 129, rue H.-Barbusse, 45 ans ; Boursier Edouard, 403, av. de la République, 47 ans ; Vacquant Marie, Veuve Louis, 116, bd du Général-Leclerc, 78 ans ; Cattois Louise, 403, avenue de la République, 85 ans ; Manant André, 153, rue de Suresnes, 64 ans ; Lebegue Henri, 403, avenue de la République, 63 ans ; Berkoune Ali, 33, avenue de Rueil, 61 ans ; Guichemerre Marie, Vve Salmon, 6, place du Maréchal-Foch, 82 ans ; Coipel Marie, épouse Pons, 98, avenue Félix-Faure, 88 ans.

TRAVAUX DANS NOS RUES

Dans la semaine du 30 septembre au 6 octobre 1968, le Gaz de France va procéder à des travaux de remplacement de canalisations défectueuses ou insuffisantes, en fouilles ouvertes à la faculté des lettres et rue du 11-Novembre (durée des travaux : 8 jours).

Gaz de France s'excuse auprès du public de la gêne momentanée qui pourrait résulter de ces travaux rendus nécessaires pour l'amélioration de la distribution.

Service médical de garde

Pour le service AMBULANCE MUNICIPALE, s'adresser : 79, avenue Joliot-Curie (204-43-67).

MEDECINS DE SERVICE DE NUIT
Vendredi 27 septembre : Dr GELLY, 36, rue de Stalingrad (204-49-98).

Samedi 28 : Dr GUYONNAUD, 77, avenue Félix-Faure (204-34-77).

Dimanche 29 : Dr JACQUET, 394, avenue de la République (242-94-05).

Lundi 30 : Dr JUHEL, 37, rue de Sont-Cloud (204-13-96).

Mardi 1^{er} octobre : Dr KONDOJAN, 3, passage du Ouignou (204-24-09).

Mercredi 2 : Dr LEYONCOURT, 14, rue Victor-Hugo (204-23-77).

Jeudi 3 : Dr LOUVET, 2, allée Jenner (204-06-05).

Vendredi 4 : Dr MAOUS, 13, rue Saint-Denis (204-38-93).

Samedi 5 : Dr PARRET, 139, rue de oClombes (204-19-84).

Dimanche 6 : Dr PETRAUD, 5, avenue de Roehgude (204-17-47).

MEDECINS DE SERVICE DU DIMANCHE

Dimanche 29 septembre : Dr LEYONCOURT, 14, rue Victor-Hugo (204-23-77).

Dimanche 6 octobre : Dr LOUVET, 2, allée Jenner (204-06-05).

PHARMACIENS DE SERVICE DU DIMANCHE

Dimanche 29 septembre : Pharmacie MOLKO, 31, rue Maurice-Thorez (204-11-97).

Pharmacie MAILLAND, 169, avenue Paul-Vaillant-Couturier (204-14-14).

Dimanche 6 octobre : Pharmacie LAURENT-CRISTOL, 8, rue du Marché (204-12-24).

Pharmacie SUQUET, 242, avenue Georges-Clémenceau (204-17-48).

Pour les pharmacies de service de nuit, s'adresser au commissariat de police, 3, rue Saint-Denis, à Nanterre (204-12-71).

Un nouveau bâtiment a surgi le long du parc de la mairie, vers le Service Social. Construit en matériaux industrialisés où le bois a une apparence dominante, il est agréable à l'œil (ci-dessous).

Cette construction a été rendue nécessaire par le développement des Services communaux, notamment par l'installation d'un ordinateur électronique dans les anciens locaux du patronage. Ce nouveau bâtiment a donc reçu les bureaux du Patronage, celui du Comité de Jumelage, ainsi que ceux de certains adjoints au maire.

LA F.N.A.C.A. COMMUNIQUE :

La fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Tunisie et Maroc (F.N.A.C.A.) invite ses adhérents à une assemblée d'information qui aura lieu le dimanche 6 octobre 1968, à 10 h 30, à la salle Victor-Hugo, à Nanterre.

Cette assemblée, où seront discutées les droits et revendications des Anciens Combattants en Algérie, Tunisie et Maroc est placée sous la présidence de M. Raymond Barbet, député-maire de Nanterre.

Orateur : Jean-Claude Citerne, secrétaire national adjoint de la F.N.A.C.A.

NOTA : FNACA, siège social, 17, rue Edouard-Manet, Paris (13^e) (707-00-12).

Pour Nanterre, s'adresser à M. Henri Grigné, 2, allée des Glycines, 92-Nanterre.

MARBRIER - FABRICANT

TOUS TRAVAUX DE CIMETIERE FLEURS ET ENTRETIENS A L'ANNEE

Lucien BERLY

Ancienne Maison Ed. BERLY créée en 1880
107, rue de Courbevoie, NANTERRE
2, rue Liénard, RUEIL - BOI 14-27

QUALITÉ CREDIT
GARANTIE GRATUIT
PRIX DE GROS
Atelier de Fabrication :
118, rue de Courbevoie
Téléphone : BOI 14-27

43 bis, Rue de Stalingrad 92 Nanterre
Viot-Fleurs
Anc. M^{on} Caillot
Interflora 204.15.56

SANITAIRE - CUISINE CHAUFFAGE - REFRIGERATEURS

Toutes les Grandes Marques
se trouvent chez

ROLLAND FRÈRES 8, rue Castel-Marly
NANTERRE
204-10-77

INSTALLATEURS
Concessionnaires ARTHUR MARTIN - DE DIETRICH

DEPANNAGE PLOMBERIE
APPAREILS MENAGERS

NANTERRE

AUX « PROVINCES FRANÇAISES » LES PANIQUEURS RECIDIVENT

Dans ce quartier où la tranquillité des gens (quelques 800 appartements HLM) a été beaucoup troublée depuis deux ans par deux grands chantiers qui l'encadrent : métro et autoroute A 14, on relancé depuis les vacances un vieux bobard qui inquiète à nouveau les habitants.

Rien de moins que la démolition paraît-il « décidée » de l'immeuble de l'allée d'Auvergne, 80 logements !

A tel point que l'Office d'HLM a dû publier un communiqué dénonçant ces bruits comme une absurdité.

L'AFFAIRE 2 B

Voici par contre les renseignements officiels que nous sommes en mesure de fournir sur ce qui va se passer dans les mois à venir, sur le boulevard des Provinces entre la rue de la Garenne et les Facultés.

Sur ce parcours, le tunnel du métro est terminé et le boulevard « pourrait » être remis en état et livré à nouveau à la circulation.

Cependant, cette voie va devenir la voie de dégagement nord de l'autoroute A14 entre Courbevoie (avenue de la Défense) et l'avenue de la République. Pont de Rouen (autoroute A 86).

AUX TITULAIRES DE LA CARTE D'INVALIDITE

Dernièrement saisi de nombreuses réclamations de personnes titulaires de la carte d'invalidité « Infirmes, Grands Infirmes et Aveugles » ne percevant pas l'allocation correspondante, alors que leurs dossiers ont été constitués depuis un et même deux ans, R. BARBET, député-maire, a adressé une lettre à M. le préfet des Hauts-de-Seine, dans laquelle il lui demande de bien vouloir donner toutes instructions à ses services « afin que le délai entre la délivrance de la carte d'invalidité et la décision du versement de l'allocation aux personnes intéressées soit réduit au minimum », de même que les dossiers en instance soient examinés le plus rapidement possible.

Dans sa réponse en date du 11 septembre dernier, M. le préfet des Hauts-de-Seine informe R. BARBET que « ce problème a été signalé à M. le directeur départemental de l'Action sanitaire et sociale ».

Signalons que les personnes sollicitant cette allocation sont des personnes ne disposant que de ressources très modestes ne leur permettant pas de vivre décemment, pour la plupart. D'autant que le fait de recevoir leur carte d'invalidité leur laisse espérer qu'elles pourront bénéficier de l'allocation correspondante dans un laps de temps très court.

L'EPAD qui a déjà réalisé cette voie entre la Défense et la rue de la Garenne, au pied du talus de l'autoroute va être en mesure, financièrement d'en poursuivre la réalisation en 1969.

Il lui restera, préalablement, à « consolider » les carrières souterraines situées à proximité du pont du boulevard Arago et à poser un collecteur et assainissement entre ce pont et la gare de la Folie.

Ces travaux a eux seuls expliquent pourquoi le boulevard des Provinces ne sera pas remis en service de suite.

Ceci terminé, la voie elle-même, la « 2 B » sera exécutée, jusqu'au pont de Rouen.

Le pont routier de la gare de la Folie sera bien sûr élargi en même temps, cependant qu'entre celle-ci et le pont de Rouen on « mordra » sur les terrains de la Faculté en abattant le mur d'enceinte pour porter la voie à sa largeur normale et définitive.

Tous les problèmes administratifs et techniques semblent actuellement réglés ce qui signifie qu'en 1970, dans moins de 2 ans, la voie entière pourrait être ouverte à la circulation entre la Défense et l'avenue de la République à Nanterre.

♦ La semaine prochaine nous parlerons (et cela intéresse toujours cette même cité) de l'autoroute A 14, de son aménagement et de ses ponts.

LA ZONE PAVILLONNAIRE DU MONT-VALERIEN (réservée aux expropriés) DOIT ETRE REALISEE

Au cours d'une réunion organisée vendredi dernier à la salle Victor-Hugo par l'Association de défense des intérêts des habitants des quartiers Acacias et Chemin-de-l'Île, groupant environ 150 personnes, F. BAILLET, au nom de la municipalité, a à nouveau parlé du projet d'aménagement de lotissements pouvant permettre la construction de quelque 200 pavillons dans le quartier du Mont-Valérien.

On sait que c'est à l'initiative de la municipalité que cette idée a été reprise par l'E.P.A.D. afin d'essayer de donner la possibilité aux petits propriétaires expropriés de reconstruire leur bien.

Ces derniers sont touchés par plusieurs opérations : le métro, l'autoroute A 14, l'autoroute A 86.

Alors que la procédure se poursuit (enquête d'utilité publique) pour ces secteurs pavillonnaires de reconstruction, un organisme officiel, la C.C.C.O.I. (Commission centrale de contrôle des opérations immobilières) s'est refusée à donner un avis favorable, « réservant sa déci-



« L'EVEIL » ENQUETE DANS LA ZONE INDUSTRIELLE « ARAGO »

I. — AUX FORGES DE L'ETOILE

« L'EVEIL » enquête actuellement sur la situation des travailleurs employés dans les diverses entreprises de la zone industrielle Arago située à la limite de Nanterre et La Garenne. Voici, amis lecteurs, quelques exemples scandaleux de direction d'entreprise.

EX. : La mise à exécution de la fameuse participation "gaulliste", comprise et appliquée par le patronat de Nanterre.

— On serait censé le croire et seuls seront surpris les crédules qui pensent que les patrons sont prêts à partager la fameuse « tarte à la crème » en parts égales pour tous. Ainsi, aux « FORGES DE L'ETOILE » que tous les ouvriers de la zone Arago, connaissent bien les huit travailleurs employés tous des étrangers, pas par hasard bien sûr, parce qu'il est plus facile de les exploiter que les autres.

**ACACIAS
AUTO-ECOLE**
66, r. des Amandiers. T. 204-68-48
Centre Commercial - NANTERRE
PREND A DOMICILE
Formation de moniteurs
Code filmé

Dans cette entreprise le travail, y est particulièrement dur (bloc de 40 kgs et plus de ferraille chauffée à blanc, à former au marteau-pilon) et ceci dans des conditions de travail « moyennageuses ».

Pas d'aération, ni boissons fraîches l'été, douches insuffisantes en eau chaude. Pas de chauffage en hiver (après la chaleur torride de la forge, déshabillage glacial au vestiaire).

« Que fait donc la Médecine du Travail du GIROP, et le Service d'Hygiène et de Sécurité pour que cela change ? »

Néanmoins M. Pogy est généreux... il loge les meilleurs compagnons... gratuitement.

Eh oui ! Une famille de six personnes dans deux pièces. Mais à condition que chaque compagnon vienne à tour de rôle (1 semaine toutes les 3 semaines) 1 h 30 plus tôt le matin pour allumer les fours. Bien sûr défense de pointer le carton de présence. Par conséquent pas de rétribution de salaire, mais on loge à l'œil... pensez donc.

Seulement lorsqu'en mai dernier, « ils » ont fait grève pour l'augmentation de leur salaire (4,80) et qu'« ils » ont osé demander une paire de bleus, un tablier de protection et des chaussures de sécurité, le « bon » Monsieur Pogy a répondu : « Comment, je vous loge déjà gratuitement et je ne puis faire plus ».

Pourtant, devant la détermination des ouvriers, il dut donner de suite 20 centimes de l'heure et leur fit des promesses sur toutes leurs revendications afin de leur faire reprendre le travail. Non seulement le P.D.G. Pogy ne tint pas ses promesses aux revendications pourtant plus que justifiées des travailleurs, mais il supprima, sur ces mots, la minime prime de vacances si difficilement obtenue par les travailleurs.

« Si vous ne vous trouvez pas satisfaits, allez ailleurs et quittez les logements ».

Quels moyens de pressions abjects, mais hélas efficaces lorsque l'on connaît les problèmes du logement en France et plus particulièrement à Paris.

Malgré cela deux bons ouvriers viennent de quitter ce « bon » patron, pour des raisons différentes ; l'un parce que le corps médical l'oblige, menacé qu'il est de devenir totalement sourd.

Deux mois de délai lui sont accordés pour trouver à se reloger ; l'autre parce que, écorné par toutes les promesses non tenues, ainsi que par les brimades va travailler ailleurs. Le congé est immédiat au moment de la fin de son préavis et 3 jours après un huissier se présente à son domicile lui signifiant son expulsion. Seulement il faut un jugement pour cela et la loi n'a

(APRES LES
MOUVEMENTS
RENDICATIFS
DE MAI-JUIN)

pas encore fixé l'arrêté d'expulsion.

Monsieur Pogy réclame donc une indemnité journalière de 20 francs (600 F par mois à six personnes dans deux pièces, et pas question d'allocation-logement).

Ce monsieur est véritablement dénué de tout bon sens. Comment pense-t-il que cet ouvrier puisse lui payer un loyer de 600 F par mois pour deux pièces et puisse vivre, lui, sa femme et ses quatre enfants avec le reste, quand on sait que celui-ci recevait comme appointement mensuel la somme de 80 à 90.000 AF, alors employé aux Forges de M. Pogy. Ce dernier croit-il que cela soit possible à cette famille ?

Nous savons pourtant que ce monsieur est « Président directeur général des Forges de l'Etoile » et entre autre propriétaire d'un « Grand hôtel parisien ». N'empêche qu'il ne pouvait pas payer plus de 5 F de l'heure, ses ouvriers, sous peine, disait-il, d'être réduit à la misère...

Aux dernières nouvelles, devant le départ de ses deux ouvriers, malgré ses menaces, il aurait été amené à renouveler ses promesses d'accorder les revendications déposées récemment. Tiendra-t-il parole cette fois ? Les ouvriers eux sont bien décidés à ne plus s'en laisser compter et force sera à M. Pogy d'en tenir compte... Ceci se passe, de nos jours dans la zone industrielle Arago.

Hélas, bien d'autres scandales, sous des formes les plus diverses existent dans cette zone comme chez S.P.R.O.M.E.X. où à la S.C.A.M.I., dont nous vous parlerons la semaine prochaine, de même qu'à chaque fois que cela sera nécessaire « L'EVEIL » se fera l'écho soit de la défense des intérêts des travailleurs et des masses laborieuses, pour dénoncer les agissements du patronat.

— Signalons que dans cette zone groupant des dizaines d'usines nous apprenons que l'hiver dernier les travailleurs de l'entreprise TONNELINE ne pouvaient (où alors il fallait un certain courage) prendre leur douche après le travail et cela non pas parce que celles-ci ne marchaient pas (elles étaient toutes neuves), mais tout simplement parce que la direction par souci d'économie avait omis de faire le branchement du chauffage des dix douches.

Dans cette entreprise nous apprenons que la direction retarde sans cesse, et illégalement d'ailleurs, la date des élections des délégués du personnel et celles du Comité d'Entreprise ?

On est en droit de se poser la question ?

« Qu'attend donc l'Inspection du Travail pour faire respecter la légalité dans cette entreprise », ainsi que dans beaucoup d'autres d'ailleurs et cela va nous permettre d'y revenir en cet endroit toutes les semaines, persuadés que les ouvriers de la zone Arago sont bien résolus à défendre leurs droits chèrement acquis pendant les grèves de mai-juin.

La semaine prochaine :
Chez S.O.P.R.O.M.E.X.

Bois au détail MONBOIS

10, rue Sadi-Carnot
NANTERRE
Tél. 204-11-00

Tous les panneaux et débits
immédiatement à vos mesures

OUVERT tous les jours jusqu'à 19 h
et le dimanche matin. Fermé le lundi
LIVRAISONS GRATUITES

Communiqué :

M. Georges BABONNEAU, masseur-kinésithérapeute, 2, avenue Georges-Clemenceau à Nanterre, a été nommé membre de la délégation médicale des Jeux Olympiques (Grenoble et Mexico) par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Des journaux sportifs ont mentionné la participation du masseur Babonneau au stage de Font-Romeur, puis de Mexico.

Son cabinet reste cependant ouvert à sa clientèle, avec deux kinésithérapeutes dont son assistant habituel et un remplaçant, jusqu'au 2 novembre prochain.

POUR ETRE BIEN CONSEILLE

Pour entretenir
Pour acheter une



Garage M. GESSET

40 bis, avenue Georges-Clemenceau Tél. 204-12-94
1, rue des Suisses — NANTERRE
Spécialiste "FORD" depuis 1962

LA RENTREE SCOLAIRE A NANTERRE

Difficultés (suite)

● RENTREE RETARDEE
 AU C.E.S. VICTOR-HUGO ?
 ● PLUSIEURS CENTAINES D'ENFANTS NON ADMIS DANS LES C.E.T.

Après les difficultés de nomination de maîtres et maîtresses dont nous nous sommes fait l'écho dans « L'Veil » de la semaine dernière et qui ont été en partie résolues par l'action de la Municipalité, des parents d'élèves et des enseignants, deux faits doivent attirer notre attention.

Le premier, c'est l'ouverture retardée du C.E.S. Victor-Hugo, car si les locaux peuvent recevoir les élèves, le matériel scolaire, en particulier les tables ne sont pas encore parvenues, ce qui rend pratiquement impossible le fonctionnement du C.E.S. à la date prévue. Rappelons que ce matériel doit être fourni par le ministère de l'Education Nationale.

Le deuxième fait, c'est la situation de plusieurs centaines d'enfants dont les dossiers viennent d'être retournés à l'Inspection départementale, n'ayant pu être admis dans des classes de C.E.T. (collèges d'enseignement technique) faute de places, alors que la plupart avaient les diplômes, le classement et l'avis favorable du Conseil d'orientation pour y être admis.

Six nouvelles classes de F.E.O. (fin d'études orientées) vont être

ouvertes qui pourront absorber une partie de ces adolescents. Mais cela n'est qu'un palliatif, une garderie améliorée et non une préparation à un futur métier.

De plus, cela représente de nouvelles charges pour la commune alors que cela devrait être pris en charge par l'Etat, responsable de cette préparation à un métier.

Comme vient de le rappeler Charles Ravaux, secrétaire général du syndicat C.G.T. de l'enseignement technique, « la solution ne peut résider ailleurs que dans la construction rapide d'au moins 500 C.E.T. (collèges d'enseignement technique) orientés vers les industries de développement. Il convient donc de réviser les objectifs du V^e Plan déjà dépassés avant d'être réalisés, et de mettre en œuvre un plan d'urgence complétant les prévisions. On ne peut continuer à masquer la réalité avec des palliatifs ».

Avec l'aide de la Municipalité, les parents d'élèves sont décidés à mener l'action nécessaire, comme l'ont déclaré les parents d'élèves de « Paul-Langevin » lors de leur entrevue avec Jacques Pineau, maire-adjoint.

NANTERRE

VICTOIRE DES MERES DE FAMILLE A L'ECOLE DES PAQUERETTES-GARÇONS

Le 16 septembre, jour de la rentrée, il manquait huit maîtres à l'Ecole des Paquerettes-garçons.

Devant cette situation, les mères de famille se sont adressées à la municipalité et ont été reçues par Jacques Pineau, maire-adjoint, qui suit particulièrement les questions de l'enseignement, qui leur a exposé les problèmes de la rentrée scolaire. Ces mères, soucieuses de l'avenir de leurs enfants, ont pris l'initiative de s'adresser à toutes les femmes dont les enfants fréquentent ce groupe scolaire, en faisant signer des pétitions.

Celles-ci ont été portées à l'Inspection Académique, le mercredi 18 septembre 1968, par une délégation d'environ 25 femmes, conduite par Eliane Jover, maire-adjointe, et Yvonne Lansade, déléguée cantonale des A.P.E.

Les femmes ont exposé la situation dans ce groupe scolaire, et M. l'Inspecteur a promis d'examiner la situation.

Vendredi matin, l'effectif était au complet. C'était une première victoire.

Mais avec la proximité du bidon-

ville, d'autres problèmes viennent compliquer le fonctionnement normal de ce groupe.

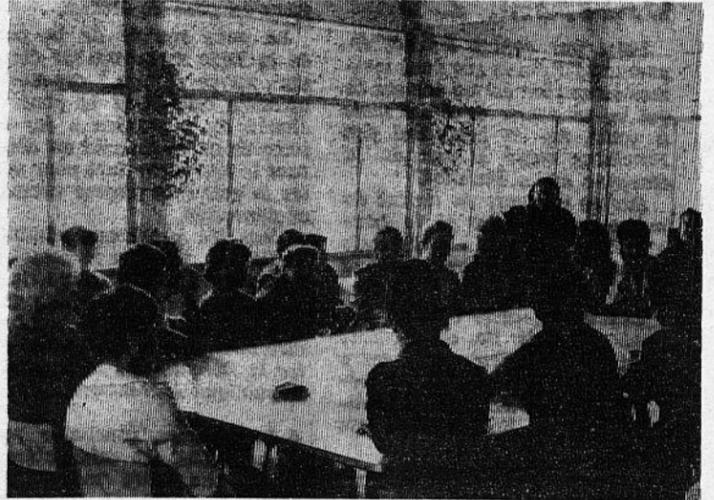
Néanmoins, fortes de cette première victoire, et conscientes des véritables responsables des difficultés faites à l'enseignement, et qui engagent l'avenir de leurs enfants, elles ont décidé de se revoir pour examiner dans le détail l'action à mener.

C'est ainsi qu'elles sont venues nombreuses samedi 21 septembre, au Foyer des Vieux Travailleurs, rue des Paquerettes, où, avec Juliette Dubois-Plissonnier, conseiller général, et Eliane Jover, maire-adjointe, et le président de l'A.P.E. du quartier, elles ont débattu des problèmes qui les préoccupent.

Les femmes de ce quartier sont conscientes de l'aide qu'elles rencontrent auprès de la municipalité, et elles prennent conscience de plus en plus que les promesses faites par De Gaulle depuis 1958 sont, dans l'ensemble, loin de correspondre à l'intérêt de la Nation.

Aussi, ont-elles décidé de se retrouver à la fin du mois pour faire le point de tous les problèmes qui les préoccupent, et des dispositions qu'elles ont prises.

Les élus du quartier, les cellules du Parti Communiste, ont également alerté les habitants du quartier sur ces graves problèmes : la rentrée scolaire, la disparition des bidonvilles, et apportent leur soutien à toutes les actions proposées.



Auto-Ecole Marcel

Tous Permis
 On prend à domicile
 COMPERE
 Tél. BOI 06-90
 41, rue de Stalingrad - Nanterre



CENTRE CULTUREL COMMUNAL DE NANTERRE

Les clubs du Centre Culturel Communal de Nanterre vous proposent des activités culturelles et artistiques

CLUB DES ARTS PLASTIQUES

ADULTES

Atelier de l'Ecole annexe des Fontenelles, avenue Georges-Clemenceau.

PEINTURE, HISTOIRE DE L'ART VISITES DE MUSEES COMMENTEES
 Le vendredi de 18 à 20 heures.
 Le samedi de 10 à 12 heures.

POTERIE, CERAMIQUE

EMAUX BIJOUTIERS (sur cuivre)
 Le samedi de 14 à 18 heures.
 Le vendredi de 18 à 21 heures.

ENFANTS

En collaboration avec le Centre de Loisirs des Enfants de Nanterre.

PEINTURE

Le mercredi de 17 à 19 heures (pour les enfants non inscrits au patronage),
 Le jeudi au patronage.

POTERIE

Le mercredi de 17 à 19 heures (pour les enfants non inscrits au patronage).
 Le jeudi au patronage.

CLUB

DE DANSE LIBRE

Initiation à la danse libre selon la méthode de Malkovsky.
 POUR LES « BEBES » de 3 à 5 ans
 Le jeudi de 10 à 11 heures et de 11 à 12 heures.

POUR LES ENFANTS

(Garçons et filles de 6 à 10 ans)
 Le jeudi de 14 à 15 heures et de 15 à 16 heures.

Le mardi de 17 à 18 heures.

POUR LES JEUNES FILLES

ET LES FEMMES
 Le mardi de 18 à 19 heures (débutantes) ; de 19 à 20 heures (anciennes).

POUR LES MERES DE FA-

MILLE, pendant que les enfants sont à l'école : Le mardi de 15 à 16 heures.

Ces cours ont lieu dans la Salle de Danse du Palais des Sports, avenue Joliot-Curie, SAUF les cours du JEUDI qui ont lieu dans le GYMNASIUM de l'ECOLE des PROVINCES FRANÇAISES.

COURS D'EXPRESSION CORPORELLE ET DE DANSE CONTEMPORAINE

DANSE CONTEMPORAINE (Technique Graham)

Le samedi de 14 à 15 h. 30.

EXPRESSION CORPORELLE

Le lundi de 18 h. à 19 h. 30.
 Ces techniques nouvelles visent à développer l'harmonie du corps et à assurer la pleine possession de ses moyens physiques et psychiques, par la relaxation, la respiration, la tonicité de la colonne vertébrale, le jeu et la coordination de chaque muscle, l'agilité, la dynamique et la concentration.

LA DANSE CONTEMPORAINE, née au XX^e siècle, traduit la richesse et la complexité de la vie moderne et se caractérise par son contact avec la réalité. Mais si le choix des mouvements est libre, leur usage suppose un contrôle parfait du corps, un travail conscient, qui stylisent le geste naturel.

L'EXPRESSION CORPORELLE se propose par les mêmes moyens de donner à chacun la conscience de son corps et sa relaxation avec l'Espace, avec autrui. Elle s'adresse plus particulièrement à ceux qui cherchent l'utilisation du mouvement au service d'une expression artistique comme l'art dramatique ou le mime.

CES COURS S'ADRESSENT AUX GARÇONS ET AUX FILLES A PARTIR DE 15 ANS, AINSI QU'AUX ADULTES.

POUR TOUS CES CLUBS :
 Renseignements et inscriptions :
 Centre Culturel : 204-01-20, Poste 104.

LES VACANCES DES ENFANTS AU CENTRE DE LOISIRS

Les Centres de Loisirs — Patronage — ont reçu les enfants du 1^{er} juillet au 12 septembre.

Les enfants qui fréquentent les Centres de Loisirs ont eu la joie de pouvoir, tous les jours, profiter des sorties de plein air dans les forêts de notre banlieue. Là, les moniteurs y ont organisé des jeux, des promenades ou, simplement, avec les plus passionnés, la découverte de la nature.

Les filles du groupe Paul-Langevin par exemple, ont mis à profit ces sorties, pour cueillir du feuillage qui a servi à la décoration d'une des salles d'activité.

Elles ont ensuite, avec l'aide de leurs responsables de Centre et

nisées, soit en Vallée de Chevreuse, au Bois de Boulogne, à Saint-Cucufa, à Saint-Germain.

Les jours de pluie — et malheureusement ils ont été nombreux cette année — des activités étaient organisées au Centre.

C'est ainsi que les petits du Groupe Balzac ont, dans une des salles d'activité, fait une décoration avec pour thème, la pêche.

Ils ont confectionné un filet de pêche, des étoiles de mer, des pieuvres, des coquillages.

Ils ont été passionnés par cette activité et ils sont fiers de la réussite.

D'autres, les moyens et les grands du groupe Voltaire, ont fait



des monitrices, confectionné de Jolis écureuils tout roux qu'elles ont disposés dans le feuillage, ce qui donne une ambiance bien agréable dans cette salle.

Les enfants ont également bénéficié des pique-niques, des sorties piscine ou bassin-école pour les moins initiés, de sorties éducatives telles que : Musée de l'Air à Meudon, l'Ecole de Céramique à Sèvres, visite commentée de Paris.

Les petits de 6-8 ans ont pu jouir de la propriété du Pecq et, une fois par semaine, un car était à leur disposition pour des sorties orga-

des inclusions sous plastique, de la pyrogravure et des objets divers. Une partie des objets fabriqués dans le groupe sont exposés sous le tableau d'exposition, dans le Parc de la Mairie.

Toutes ces sorties, ces activités, ont permis aux enfants, d'une part de s'aérer et de se détendre, d'autre part de profiter agréablement de leurs vacances.

C'est pour nous une satisfaction et une grande joie d'apporter notre contribution à l'organisation de loisirs sains et éducatifs aux enfants qui nous sont confiés.

CHAUSSURES MONTOSSE

14, Bd Richard-Wallace, PUTEAUX

29, rue Henri-Barbusse

NANTERRE — Tél. 204 - 51-06

Rentrée des classes NOUVELLE COLLECTION AUTOMNE - HIVER

CHOIX CONSIDÉRABLE

MAZOUT LA CENTRALISATION DES COKERIES
 AU VOLUCOMPTEUR TOUS COMBUSTIBLES
 39, av. de la République
 NANTERRE 204 14 29 et 38 15
 ENTRETIEN
 INSTALLATIONS
 TRANSFORMATIONS
 EXPLOITATION de CHAUFFAGE
G. SEMBEILLE & FILS

ACHETEZ BIEN, POUR ACHETER PLUS

Les MEUBLES CONFORT SUMAR sont heureux d'aviser leur aimable clientèle qu'ils maintiennent les prix de leur catalogue de janvier 1968.

Dans leur magasin chacun est toujours assuré de trouver le plus grand choix de Salles à manger, Chambres à coucher, Cuisines, Canapés-lits, moderne et de style, Living, Armoires de rangement, Appareils ménagers, Télévision, etc. et toujours dans la meilleure qualité et aux meilleurs prix.

Venez nous rendre visite ou demandez notre catalogue.

Meubles CONFORT SUMAR, 29, rue de Courbevoie à NANTERRE, tél. 204-52-70.

Ouvert même le dimanche matin.

Larges facilités de paiement.

(Communiqué).

CINÉMAS

CINE-CLUB MUNICIPAL

Vendredi 27 septembre à 20 h. 45 précises, salle des fêtes :

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND de Richardson

PAS DE CINE-CLUB EN OCTOBRE

Vous êtes invités à voir la pièce de théâtre proposée par le « Théâtre des Amandiers » tout le mois d'octobre, à la salle des fêtes, 2, rue de la Mairie.

« JE ME SOUVIENS

DE DEUX LUNDIS »

Retenez vos places à la Bibliothèque.

REPRISE DU CINE-CLUB EN NOVEMBRE

15, 22 et 29 novembre

LA BOULE

Vendredi 27 septembre, à 21 h. :

LES PARAS ATTAQUENT

Samedi 28, à 21 h., dimanche 29, à 14 h. 30, 17 h. et 21 h., lundi 30, à 21 h. :

EL CHUNCHO

LE CENTRAL

Vendredi 27 septembre, à 21 h., samedi 28, à 21 h. :

COW-BOYS DANS LA BROUSSE

Samedi 28, à 21 h. — — — Dimanche 29, à 14 h. 30, 17 h. et 21 h. :

TOUTE LA VILLE EST COUPABLE

Reprise de l'école de natation

— La reprise des cours de perfectionnement et d'initiation à la natation reprennent à dater du Mardi 1^{er} octobre 1968, au Stade Nautique, 136, avenue F. et I. Joliot-Curie, aux heures ci-dessous indiquées :

Perfectionnement et initiations sportive :

— Enfants de moins 14 ans - sachant nager - 50 m. minimum.

— Forfait 3 mois : 30 francs, renouvelable pour 3 mois : 20 francs.

— Jeudi : de 9 h. à 11 h. (à compter du 3 octobre).

— Mardi : de 18 h. à 19 h. (à compter du 1^{er} octobre).

(Se présenter le 3 octobre et les jeudis suivants à 9 heures précises).

L'entraînement sportif pour tous les jeunes possédant le niveau requis, a lieu aux jours et heures suivantes :

— Lundi : 20 h à 21 h 30

— Mardi : 19 h à 21 h

— Mercredi : 20 h à 22 h

— Jeudi : 20 h à 21 h 30

— Samedi : 20 h à 21 h 30

Obligation annuelle : 50 frs.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, voir les moniteurs sur place.

A Ermenonville avec les vaillants

Dimanche 22 septembre, il faisait beau au départ des bains - douches du Petit-Nanterre. Les « Vaillants » en tenue partaient visiter la « Mer de sable » du centre attractif, Jean Richard, à Ermenonville.

« Comme c'est grand, com-

« ranch », les « western's », les « funambules », le « palais des glaces », la Mounted - Police », les « Indiens » multicolores et les « ranch's man's » du Texas; des amusements, des attractions pour tous les âges : balançoires, toboggans de 40 mè-

COMMUNIQUE VAILLANTS

Enfants de Nanterre, d'autres camps, d'autres activités sont prévues. Rejoignez nos rangs et participez avec nous à la vie des enfants de la classe ouvrière.

DIMANCHE PROCHAIN : Jeux de quartiers, au Petit-Nanterre, avec concours de « patins à roulettes », de déguisements, de quilles, etc...

Tous les enfants y sont invités cordialement. Départ des épreuves et inscriptions jusqu'à 9 h., au parking - automobiles dans la cité Dequéant.



Une partie de balançoire.

c'est beau », s'émerveillaient les uns. « Mais tout ce sable, comment l'a-t-on apporté ? questionnaient les autres.

Et le moniteur d'expliquer : « Ce sable vient en partie de la Loire, et des embouchures de la Gironde. Il fut apporté par des péniches et transporté jusqu'à l'Oise d'où des camions l'amènent entre ces collines pour le plus grand plaisir des enfants !

A Ermenonville, c'est un spectacle permanent : le

tres, télévision en plein air, etc., etc...

Et de l'avis de tous que c'est bon de se retrouver entre « Vaillants » et amis pour déjeuner sur l'herbe dans un cadre vraiment Far - West.

Signalons que depuis la reprise de ses activités les « Vaillants » en sont à leur deuxième sortie en groupe. Le 15 septembre, ils sont allés à La Norville (Essonne) où ils ont séjournés en camp durant trois jours.

COURS particuliers et d'ensemble
ACCORDÉON Enseignement moderne et classique
 M. et Mme PATARD
PIANO-GUITARE 54, avenue de Rueil
 NANTERRE — Téléph. 204-09-48

VIC VÊTEMENT
SPLENDIDE COLLECTION HIVER 68-69
 TOUT POUR MONSIEUR ET MADAME
 Grand choix de MANTEAUX - PARDESSUS IMPERMÉABLES
 LODEN - CUIRS, etc.
 Spécialiste de la robe de mariée
 Bons « Semeuse » acceptés
 9, rue du Marché
 NANTERRE - 204-19-30

SPORTS **E.S.N. FOOTBALL**

L'équipe de l'Etoile Sportive de Nanterre.

Nous nous sommes donc retrouvés joueurs de 1^{er} et d'espoirs, dirigeants, supporters, au stade municipal Gabriel-Péri pour notre premier match de championnat qui opposait notre club à l'A.C. Bobigny, nouveau promu dans notre division (promotion d'excellence).

A 14 h., le coup d'envoi fut donné pour les équipes espoirs. Le reflet de ce match nous a donné la certitude d'un bon départ pour la saison, malgré le résultat de celui-ci (4-2 en faveur de l'A.C. Bobigny).

Ensuite, à 15 h. 45, notre équipe première faisait son entrée sur le terrain. Pour vous permettre, chers amis et supporters, de faire connaissance avec cette équipe, nous nous permettons de vous la présenter : MM. Claes André, Ragot Roger, Demil Alain, Negadi Mohamed, Vallini René, Yvon Serge, Yvon Gérard, Yvon Gilbert, Brahim Mohamed, Lescot Gérard, Lebigre Maurice.

Ceci fait, passons au match. Au cours de la première mi-temps, un flottement se fit sentir dans l'équipe de Nanterre, ce qui permit à Bobigny d'inscrire les 2 premiers buts, mais Nanterre se ressaisit et à la fin de celle-ci le score était de 2 partout. 10 minutes après le coup d'envoi de la deuxième mi-temps, Nanterre marque sur une erreur du goal adverse.

Bobigny ne s'en laisse pas conter et obtient de nouveau l'égalisation et malgré une domination de Nanterre dans les buts adverses, ceux-ci n'arrivent pas à marquer et c'est Bobigny sur contre-attaque, qui marque son 4^e but à 5 minutes de la fin. Nous pensons que ce score serait final, eh bien non, c'est mal connaître l'esprit d'équipe de nos gars qui en aucune occasion ne se sont découragés au cours de ce match et ont obtenu 2 minutes avant la fin l'égalisation.

Pour l'E.S.N. les buts furent marqués successivement par Gérard Yvon (1), Maurice Lebigre (1), Gérard Lescot (2). Bravo à toute l'équipe. Rendez-vous dimanche 29 septembre, à 12 heures, devant le stade Gabriel-Péri : Arcueil - E.S. Nanterre P.M. DUTREUIL.

CLEMENCEAU AUTO-ECOLE
 TOUS PERMIS
 PREND A DOMICILE
 2, rue de la Source
 NANTERRE - 204-15-48
 Même Maison :
 134, rue de Verdun
 PUTEAUX - 506-77-67

Communiqué de presse
 La 6^e Coupe Travailleuse F.S. G.T. de Yachting à voile, organisée par l'Association Sportive de l'Aéroport de Paris, vainqueur du dernier Challenge, se disputera le SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1968, à 14 heures, sur le plan d'eau de S.N.E.C.M.A. Sports, quai de l'Industrie à ATHIS-MONS.

AVIS
 Le cabinet médical
D. MONOD
 Masseur - Kinésithérapeute
EST TRANSFÉRÉ
 7, Bd du Couchant
 à NANTERRE
 1^{re} entrée porte droite
 Tél. 204-57-81

SANS SOUCIS, J'ACHETE MEUBLES
 avec toutes garanties mes

au JEUNE LQGIS

MAISON DE CONFIANCE

26, rue Henri-Barbusse -- NANTERRE -- 204-27-15
 Service après vente - Cadeau à tout acheteur



Le Centre Culturel de l'Ouest Parisien aborde sa seconde saison. C'est une occasion pour lui de s'interroger sur sa signification à la lumière des expériences passées.

C'est pourquoi nous nous sommes rendus auprès de son Directeur, Dominique CHENET, avec lequel nous avons réalisé cet entretien.

Q. — Dominique CHENET, quels sont les conclusions que vous tirez de la saison écoulée ?

R. — C'est une question bien embarrassante dans la mesure où il est difficile de tirer des conclusions définitives d'une si courte période. Néanmoins, je commencerai par des chiffres. Nous avons reçu au cours de cette première saison plus de 15.000 spectateurs et près de 1.200 demandes d'adhésions. Ces chiffres par eux-mêmes ne signifient pas grand-chose, mais, comparés à l'époque encore récente où il n'y avait rien à Suresnes, ils sont plus qu'encourageants. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est l'existence à Suresnes d'une frange de population qui répond avec empressement aux sollicitations nombreuses et diverses du Centre Culturel.

Q. — Vous parlez d'une « frange de population », pouvez-vous la situer dans le monde du travail ?

R. — C'est bien sûr là où se situe le vrai problème. En dépouillant nos statistiques, nous nous sommes rendus compte que nous ne touchions quasiment pas les ouvriers. Ce phénomène n'est pas propre à notre Centre Culturel, il est général. Toute action culturelle et qui se veut de masse, que ce soit celle des Centres Dramatiques Nationaux ou celle des Maisons de la Culture ou bien encore celle des Théâtres de la périphérie, se heurte un jour ou l'autre à ce problème fondamental : le monde ouvrier ne répond pas, ou peu, à nos sollicitations.

Q. — Ce problème étant posé dans toute sa gravité, quelles sont les solutions que vous envisagez dans un proche avenir pour le résoudre ?

R. — Il n'existe pas de « recettes » dans ce domaine ! Ce dont il faut bien se persuader, d'abord, c'est qu'en fin de compte, des organismes comme les nôtres (Centres culturels ou autres)... ne paraissent pas avoir leur place dans nos types de sociétés. Ne considère-t-on pas la culture comme un superflu, donc comme quelque chose de fondamentalement inutile ? Nous aurions pu gérer notre Centre Culturel comme une entreprise commerciale. Mais peut-on vendre la culture comme on vend une savonnette ? Un chargé de relations publiques ne doit en aucun cas se transformer en amateur de marketing. Il ne faut pas que notre Centre devienne un « Supermarché de la Culture », autrement dit, il faut éviter d'entrer dans le système de la consommation.

Q. — Ce sont, dirai-je, les solutions négatives et que du reste vous rejetez. Mais quelles sont, alors, les solutions positives ?

R. — Ce n'est pas, cela va de soi, le seul Directeur qui prend arbitrairement les décisions. Nous avons au Centre, depuis l'origine, l'habitude de travailler en équipe. Ce n'est pas, croyez-le bien, une solution de facilité. Le Directeur ne

peut être, dans mon esprit, qu'un animateur, c'est-à-dire quelqu'un qui, outre ses fonctions propres, dans mon cas la mise en scène, provoque des confrontations et de ce fait permet la remise en question sans laquelle tout organisme bien que conservant une apparence de vie n'est qu'un cadavre, une momie, un fossile.

C'est ainsi qu'au cours du mois de mai, nous avons eu au Centre, de très nombreuses réunions dont il est sorti une idée un peu plus claire de la vocation de notre Centre. Ces réunions ont réuni outre les permanents du Centre, les animateurs bénévoles et toutes les personnes qui voulaient bien y participer. Ainsi, au fil des réunions, prenait forme une remise en question de la vocation du Centre et à travers elle une remise en question de notre propre vocation. C'est là sans doute l'essentiel. Et c'est ainsi que nous avons pris ce qui à mon sens apparaît comme une option fondamentale : passer de la politique du « laisser-venir » à celle du « aller-vers ».

Q. — Comment allez-vous faire entrer dans les faits cette politique du « aller-vers » ?

R. — Je pourrais répondre par une boutade : « Mais en allant vers, tout simplement ». C'est-à-dire, au fond en décentralisant au maximum, dans un premier temps, nos activités ; ce qui revient à pratiquer une politique diamétralement opposée à celle des Maisons de la Culture, du moins avant les « événements », puisque depuis

DE SINGULIERS EXPERTS EN SOCIALISME

Utilisant abusivement le titre du « Centre Culturel de l'Ouest Parisien » sans que le Conseil d'administration réuni le 11 septembre, ait été consulté le moins du monde, — étrange façon de respecter la démocratie — Robert Pontillon, président ce vendredi une réunion sur le thème : « La Tchécoslovaquie nouvelle, frontière du Socialisme ? »

Parmi les orateurs annoncés figurent deux singuliers experts en Socialisme : M. Jean Baretts représente le club « technique et démocratie », dont la candidate aux récentes élections législatives, Mme Orsel des Sagets, s'est publiquement désistée pour le candidat du parti gaulliste, M. Col.

Quant à M. Aymar Achille-Fould, député réactionnaire dit « centriste » de la Gironde, il est tout aussi bien placé pour parler de socialisme. Ses liens familiaux avec les grandes industries navales de la Loire-Atlantique, avec la Banque, les domaines viticoles du Médoc et les domaines forestiers des Pyrénées, le prédisposent au contraire à agir pour le maintien des privilèges de la grande bourgeoisie capitaliste !

Que Gilles Martinet, qui aime se présenter en donneur de leçons révolutionnaires se trouve à l'aise en cette compagnie, fera sans doute réfléchir des lecteurs du « Nouvel Observateur » !

Et Christian Pineau doit y parler

une prise de conscience a eu lieu. Il nous faut toucher les gens là où ils ont l'habitude de se rencontrer : les bistrotts, les marchés, les entreprises, les salles de réunions de quartiers. Sans nous imposer, il faut nous faire admettre, ce qui n'est pas simple. Nous avons en fin de compte plus à recevoir qu'à donner. Nos problèmes sont réels et concrets et ce n'est que par le contact réel et concret que nous pourrions tenter de les résoudre. A cette décentralisation de nos activités devra succéder dans un second temps, la mise en place de structures de dialogue. Il est difficile d'en préciser les modalités, mais je crois qu'elles naîtront spontanément à partir du moment où nous aurons gagné la confiance des gens. Ce qu'il faut, c'est commencer cette expérience avec le moins

de préjugés possible, c'est abandonner cet état d'esprit « technocrate » qui veut organiser l'homme sans l'homme — le « technocratisme » étant au XX^e siècle, ce qu'était le despotisme éclairé au XVIII^e : « Tout pour le peuple, rien par le peuple » — autrement dit cet état d'esprit qui prépare les catastrophes !

Q. — N'est-ce pas là une entreprise périlleuse ?

R. — Bien sûr, nous sommes conscients des difficultés que nous allons rencontrer en cours de route, mais quoi, ne croyez-vous pas qu'il fallait un certain courage aux pionniers de l'aviation pour s'élever dans les airs sur leurs drôles de machines volantes !

PROGRAMMATION OCTOBRE

Mercredi 2, à 15 h. Théâtre pour enfants :

Les voyages de Gulliver
Dino Castro.

Vendredi 4, à 15 h. Théâtre pour enfants :

Les voyages de Gulliver
Dino Castro.

Samedi 5, à 21 h. Connaissance du Monde :

Inde fabuleuse d'aujourd'hui
par Jacques Chegaray.

Jeudi 10, à 15 h. Cinéma :
Le Caméraman
Buster Keaton.

Dimanche 13, à 15 h :
Inauguration de l'exposition rétrospective d'affiches cinématographiques

Lundi 14, à 21 h. Novelty - Cinéma :

J'ai même rencontré des Tziganes heureux
1967 - Yougoslavie. A. Petrovic.

Mardi 15, à 21 h. Capitole - Cinéma :

Tom Jones (entre l'alcôve et la potence)
Anglais - 1963 - T. Richardson.

Mercredi 16, à 20 h 30, Salle des Cherchevets (près du Lycée Langevin) Cinéma :

M. le maudit
Allemagne - 1931 - Fritz Lang.

Mercredi 16, à 15 h. Théâtre pour enfants :

Les voyages de Gulliver
Dino Castro.

Vendredi 18, à 20 h 30, C.E. Dassault, République-Cinéma :

La grande illusion
France - 1937 - Jean Renoir, avec Jean Gabin.

Dimanche 20, à 14 h 30, C.C. O.P. Cinéma :

4 garçons dans le vent
de Richard Lester avec les Beatles.

Dimanche 20, à 16 h 30, C.C. O.P. Cinéma :

La chronique d'Anna Magdalena Bach
Film inédit allemand, de J.-M. Straub - 1968.

Dimanche, à 21 h, C.C.O.P. Cinéma :

Jutro (le matin)
Film inédit yougoslave de Purisa Dordevic - 1968.

Lundi 21, à 21 h, Novelty - Cinéma :

Docteur Folamour
de Cubrick - U.S.A. - 1963.

Mardi 22, à 21 h, Capitole - Cinéma :

Les chevaux de feu
U.R.S.S. - 1966 - de S. Paradjanov.

Mercredi 23, à 20 h 30, Salle des Cherchevets (près du Lycée Langevin) Cinéma :

Que Viva Mexico
de S.M. Eisenstein - U.R.S.S.
Jeudi 24, à 15 h, Jeunesses

COMMUNIQUE

F.N.D.I.R.P.

La section de Suresnes de la FNDIRP fait appelle à tous ses adhérents à répondre à l'invitation de l'Union Départementale des Hauts-de-Seine de l'U.F.A.C. le samedi 28 septembre 1968 à 16 h. au Théâtre de Verdure (Mairie de Nanterre).

Communique :

Un car sera à la disposition des participants : départ de Suresnes :

— Place du Marché : 14 h 45.

— Statue Jean - Jaurès : 15 heures.

— Plateau Nord, rue de la Liberté : 15 h. 15.

Musicales de France :

Marie-Thérèse Fourneau
Pianiste.

Vendredi 25, à 20 h 30, C.E. Dassault, rue de la République, Cinéma :

Los Olvidados
Mexique 1950, de Luis Bunuel.

Samedi 26, à 21 h, C.C.O.P. :

Présentation en avant-première et à la presse du film de Gianni Amico : « Tropicci »
Gianni Amico fut co-scénariste de Bertolucci pour le film « Prima della Rivoluzione ». Le film Tropicci a été tourné au Brésil en 1967.

Dimanche 27, C.C.O.P. :

Le marathon du cinéma

Dimanche, à 10 h 30 :
La solitude du coureur de fond
G.-B. - 1967, de Tony Richardson.

Dimanche, à 14 h 30 :
Film inédit de la Cinémathèque Française

Dimanche, à 16 h 30 :

OSFusis
Brésil - 1965, de Ruy Guena.

Dimanche, à 21 h :

O Salto (le grand saut)
France - 1967

de Christian de Chalonge.

Mercredi 30, à 21 h, Conférence :

Le dossier du problème monétaire

ÉTAT CIVIL

SEMAINE
DU 9 AU 15 SEPTEMBRE 1968

NAISSANCES

David Lamy, 44, rue Cluseret.
Laurent Boig, 5, rue de Nanterre.

Philippe Buchaille, 71, rue des Chênes.
Valérie Barboille, 4, avenue Stresemann.

MARIAGES

François Oury et Anne Lieutaud, 58, rue Fernand-Forest.

René Pinault et Bernadette Ponticelli, 18, domaine des Hocquettes.

Ghislain Chabrilat, 15, rue du Ratraït, et Anne Klasterka, 52, rue de Verdun.

John Jackson et Marie-Claire Huraux, 128, rue Lakanal.

Jean Valageas et Sylviane Meignen, cité Carnot-Gambetta.

Claude Cauvin et Jocelyne Berjonval, 16 bis, rue des Chèvremonts.

Jean Roussel, 91, boulevard de Lattre-de-Tassigny, et Maryvonne Viard, 91, boulevard de Lattre-de-Tassigny.

DECES

Arnaud Delattre, né en 1965, rue des Puits.

Lucie Rigaut, Veuve Nicolardot, née en 1890, allée des Gros-Buissons.

Edith Bosquet, épouse Chevalier, née en 1931, avenue de Fouilleuse

SERVICE MEDICAL

PHARMACIES

OUVERTES :

Dimanche 29 septembre 1968
M. MAUPIN, 25, rue Bas-Rangers.

Dimanche 6 octobre 1968 :
M. BION, 116, boulevard De-Lattre-de-Tassigny.

Lisez

l'Humanité
ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

CARAVANES - TOURISME - HABITATIONS - CHALETS

expo - camping

CARAVANES OCCASION - TOUTES MARQUES

10, avenue Lénine
NANTERRE

204 - 38-91

A 50 m de la place de la Boule (vers Chatou)

SURESNES

AGENCE LOCALE :
3, rue Edgar-Fournier - Tél. 506-67-82

Les informations peuvent également être envoyées à la Mairie
bureaux de MM. LAFOURCADE, FRANÇOIS, LEGALL

FETE DES VENDANGES

La Municipalité de SURESNES a l'honneur d'inviter les Suresnois aux festivités prévues pour la traditionnelle fête des vendanges qui se déroulera les :

SAMEDI 28 et DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1968

— SAMEDI 28 SEPTEMBRE à partir de 21 heures : Concert place de la PAIX et place du 8-MAI, par le Réveil Suresnois et les Coeurs Joyeux d'Hénin-Liétard.

A partir de 22 heures : Grands bals au Centre A.-THOMAS et salle des fêtes de la Mairie. Avec la participation des orchestres : Hekimian, Michel Ray et Teddy Brumel.

— DIMANCHE 29 SEPTEMBRE à 13 heures 45 : Distribution de raisins aux personnes âgées, place du 8-MAI, place de la LIBERTE, place de la PAIX.

A partir de 14 h. 30 : Place du 8-MAI. Spectacle de variétés, animé par Marcel Bouret, Maurice Baille au piano, avec la participation des frères Durio, les Denivers et Suzanne Gabriello.

A partir de 15 h. 30 : Place de la PAIX : spectacle animé par Monique Angel, accompagnement musical de Pierre Daniderff, avec la participation de Alio Alia, Christian Juin, et Leny Escudero.

A 14 heures 30 : Grand défilé carnavalesque « LE PETIT VIN DE SURESNES ET LES PROVINCES FRANÇAISES ».

Départ : Place Eugène-Sue.

Itinéraire : Rue de St-Cloud, des Bourets, du 11-Novembre, E.-Zola, de Verdun, des Bas-Rogers, Voltaire, Payret, Dortail, place des Bels-Ebats, rue de la Liberté, route des Fusillés, boulevard de-Lattre-de-Tassigny, rue du Docteur-M.-Bombiger, avenue J.-Jaurès, place de la Paix, avenue Streseman, boulevard A.-Briand, Place Mazaryck, avenue Edouard-Vaillant.

Participants : Les Majorettes de Suresnes ; Les Chars Fleuris ; l'Union Sarcellois ; Les Coeurs Joyeux d'Hénin-Liétard ; Le Réveil de Paris ; L'Avant - Garde de l'Yvette ; Le Bagad et Cercle Dugelez Breiz ; Le Réveil Suresnois ; Miss Suresnes ; Les groupes folkloriques des provinces françaises viticoles.

FETE DES VENDANGES.

ARRETE DE CIRCULATION

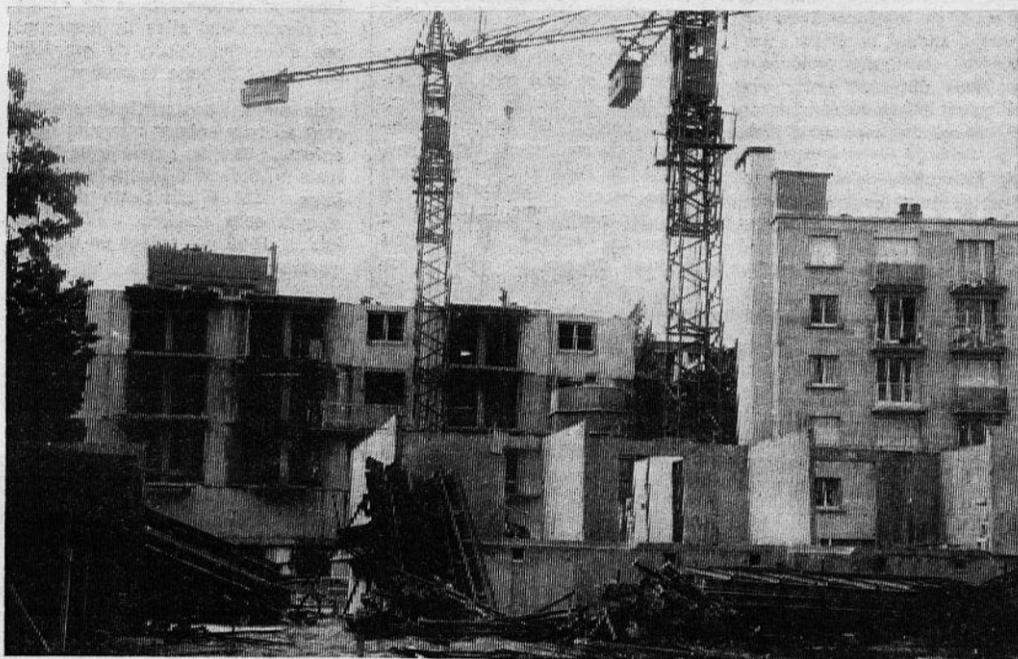
Le dimanche 29 septembre 1968, de 12 heures à 14 h. 30

Article Premier. — La circulation des véhicules de toute nature sera interdite dans la rue de Saint-Cloud.

Art. 2. — La circulation des véhicules de toute nature sera rétablie dans les deux sens dans la rue Chevreul.

Art. 3. — Le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit dans les rues Chevreul et de Saint-Cloud.

Art. 4. — La signalisation nécessaire sera posée par les soins des services municipaux.



● Commencée au printemps, la construction de l'ensemble I.L.M. Carnot-Gambetta se poursuit activement.

180 SALARIES DE LA SNECMA MENACES DANS LEUR EMPLOI

La participation est sur toutes les lèvres.

Tout ce qu'il y a d'officiel, de patronal, a embouché la trompette, mais il ne s'agit là que de vent comme en témoigne l'attitude de la direction de la S.N.E.C.M.A.

Au début de l'année, la S.N.E.C.M.A. a fusionné avec Hispano ; il se trouve que ces deux entreprises avaient dans leur activité une division atomique.

La direction veut regrouper ces deux divisions ; mais ce regroupement est aussi, pour elle, une occasion d'organiser une exploitation plus importante. Ainsi, sous le prétexte de compé-

tivité, la direction s'efforce de faire travailler les ouvriers sur deux machines à la fois.

Depuis le début de l'année, la C.G.T. réclame avec insistance que le Comité d'entreprise soit informé des orientations que veut donner la direction à ces divisions atomiques.

La direction refuse obstinément de faire ce qui lui est intimé par la loi.

Devant cette situation, le Comité d'entreprise vient de voter la motion ci-dessous.

Nous reviendrons dans des articles ultérieurs sur le développement de la situation dans cette entreprise.

MOTION

De la même manière qu'elle a opéré la fusion Hispano-SNECMA sans informer et valablement consulter les C.E. des deux entreprises, la direction de la SNECMA refuse systématiquement de respecter les droits du Comité local d'établissement.

Depuis avril 1968, les élus du Comité d'entreprise demandent des informations précises concernant l'unification envisagée des divisions atomiques.

Depuis six mois, tous les prétextes sont bons pour refuser ces informations.

Cet état de fait traduit la volonté délibérée et conjointe du

gouvernement, des pouvoirs de tutelle, de la direction générale et de la direction locale de mettre tout en œuvre pour rendre caduque la loi sur les Comités d'entreprises et empêcher ainsi les élus du Comité de remplir leur mandat.

Les élus du C.E. dénoncent de telles attitudes. Elles ne peuvent être provoquées que par des projets contraires à l'intérêt des salariés et de la société nationale.

Taire ces projets est pour la direction la meilleure manière d'éviter le plus longtemps possible les réactions des ouvriers, techniciens et cadres.

FAITS DIVERS

Le 12 septembre 1968, à 13 h 50, rue Richemond-Desbassays, M. Ansidei Bernard, né le 25 novembre 1952 à Tunis, étudiant, demeurant 42, avenue du Général-de-Gaulle à Courbevoie, a été admis à l'hôpital Foch pour plaie du cuir chevelu.

La famille a aussitôt été avisée.

M. Châtellier Jules, 73 ans, retraité, demeurant 6 bis, rue Jules-Ferry, qui avait été renversé sur le trottoir par la camionnette Renault 9114 P 92 conduite par M. Tavenaux, habitant 106, rue Carnot, le 10 septembre 1968, à 18 heures, a été admis à l'hôpital Foch.

La famille a été avisée et l'état du blessé paraît sans gravité.

Permanences

- Raymond BARBET, député de Suresnes - Nanterre, tous les jeudis, de 17 h. à 18 h. 30, bureau de M. Lafourcade, mairie de Suresnes
- Etienne LAFOURCADE, maire adjoint : jeudi, de 17 h. 30 à 18 h. 30.

- André FRANÇOIS, maire adjoint : jeudi, de 15 à 16 h.; vendredi, de 17 h. à 18 h. 30
- Roger LE GALL, maire adjoint : mercredi, de 17 h. 30 à 19 h
- Mme VALAGEAS, conseillère municipale : jeudi, de 14 h. à 15 h. 30 (bureau de M. Lafourcade)
- Conseil de Parents d'Elèves des Ecoles publiques des Cités-Jardins : samedi, de 16 à 18 h., à l'école de filles Henri-Sellier.
- Association de Mutilés du Travail : tous les dimanches, de 10 à 12 h., salle de la Justice de Paix
- Permanence juridique (gratuite) : 1^{er} et 3^e samedis, de 10 h à 12 h, salle de la Justice de Paix.

Déjà marqués par les difficultés

J'étais dans le train, à la gare Saint-Lazare, prête à m'isoler dans la lecture d'un livre, quand une toute jeune fille est venue s'asseoir à mon côté.

Aussitôt, je l'ai vue se plonger dans « France-Soir » avec un tel intérêt que j'ai eu la curiosité de regarder ce qu'elle lisait. C'était les petites annonces, le chapitre : Offres d'emploi.

Alors, j'ai observé son visage soucieux, dont les traits délicats témoignaient de son âge juvénile.

C'est bien pénible de voir combien les jeunes sont déjà marqués par les difficultés... Eux aussi, ils ont à batailler pour défendre leur droit à la vie, au travail. Chaque quinzaine, j'en vois faire la queue pour toucher leur allocation de chômage. Il y en a autant que des personnes d'un âge avancé.

On espérait pourtant leur avoir frayé un chemin dépourvu de ronces...

Le gaullisme est venu. Avec lui, il a apporté le chômage dont il se sert pour peser sur les salaires. Et des jeunes aussi, il se sert, quand il les a poussés aux solutions désespérées.

Annette LAFOURCADE.

Rectificatif. — Une coquille m'a fait dire la semaine dernière que le carré des Fusillés Inconnus était affreux, quand j'avais écrit : affreusement triste.

Le courrier fiscal

Paroles de ministres...

M. le Ministre des Finances vient de donner, par la voie de la presse gouvernementale, un « judicieux conseil » à ses agents d'exécution, les percepteurs : « Soyez compréhensifs avec les contribuables gênés, qui ne pourront payer leurs impôts 6 semaines après avoir reçu leur avertissement ». C'est la dernière innovation pour faire accélérer le recouvrement de l'impôt ; avant, on avait 2 mois et demi et c'était déjà court.

Aux dernières nouvelles, rien ne paraît faire supposer qu'une remise sera accordée aux contribuables ayant plus de difficultés pour payer leurs impôts dans un délai aussi bref ! Alors, ça fera un peu plus d'argent dans les caisses du ministre des Finances. Tant pis pour ceux qui subiront cette augmentation déguisée de 10 % ! Et ça sera les plus pauvres !

Mais si tous les majorés écrivaient au ministre pour lui rappeler ses conseils verbaux, peut-être que ses « paroles » auraient une chance de se transformer en actes ?

P.-S. — Malgré tout, il est recommandé d'adresser une demande en remise de la majoration de 10 % au percepteur, chaque fois qu'il est possible de prouver la gravité du motif qui a empêché le règlement dans les 6 semaines : maladie, chômage, etc...

CINÉMAS

CAPITOLE : Jusqu'à dimanche soir.

LE RAPACE
avec Lino Ventura.

LUNDI :

SERLOK - HOLMES contre
JACK L'EVENTREUR

MIROIR-SPRINT

Le Reflet du Sport

SPECIAL AVANT I.O.

La présentation de tous
les concurrents
et
la sélection française

En vente partout
au prix habituel

DÉMÉNAGEMENTS J. TOUCHEBOEUF

Toutes distances - Transport - Garde-meubles - 5, avenue Gabriel-Péri, RUEIL — Tél. 967-04-11

Un mauvais exemple

L'aire de stationnement installée face au H.L.M. Victor-Hugo a apporté une amélioration pour la circulation et donné la possibilité aux locataires de ce groupe d'y placer leur voiture, encore qu'un rangement en épis eut permis d'en mettre un plus grand nombre et de faciliter les entrées et les sorties.

Cette remarque faite, il faut regretter que certains prennent cet espace pour un garage permanent. C'est le cas pour la caravane « déposée » à l'angle Victor-Hugo - Chantecoq et dont le propriétaire semble vouloir lui faire passer l'hiver.

Une telle façon d'agir risquant de s'élargir, nous pensons que le propriétaire de la caravane devrait mettre fin rapidement à ce mauvais exemple.

Un Correspondant.

Rentrée des classes

R.-J. BASTIEN

134, r. de la République
PUTEAUX

(face à la mairie) LON 27-36

FOURNITURES SCOLAIRES

Cahiers tous formats
Copies, etc...

dans une qualité de papiers
de premier choix

FOURNITURES GENERALES DE BUREAUX

Photocopies - Circulaires
PRIX TRES ETUDIÉS

Magasin ouvert du lundi
au samedi midi

PUTEAUX

AGENCE LOCALE : 12, rue Saulnier

LES BETONNIERES : UNE CALAMITE POUR LES RIVERAINS



Les travaux entrepris à Puteaux nécessitent la fabrication de béton en grande quantité, nulle ne le nie. De ce fait, les bétonnières fleurissent comme violettes au printemps. Cela n'est pas sans entraîner de graves inconvénients pour les riverains. Rue Delarivière-Lefoulon, bruit et poussières rendent la vie intenable aux habitants du quartier. Il est pratiquement impossible d'ouvrir les fenêtres, sans quoi, le logement se trouve recouvert en quelques instants d'une épaisse couche de ciment. Les camions benne qui transportent le béton rendent impraticables routes et trottoirs. Rue Anatole-France, la coulée continue nécessite le fonctionnement de la bétonnière jour et nuit, cela créé un problème plus grave encore puisque c'est le repos

des habitants qui est rendu impossible.

Ne serait-il pas possible que la Municipalité intervienne pour que ces bétonnières ne soient pas installées là où subsistent des habitations. C'est la santé de nos concitoyens qui est en jeu.

DÉPANNAGE TÉLÉ

toutes marques

P. LEZY

149, rue de Verdun, Suresnes

Tél. 506-35-24
et 772-00-42

LES PROBLEMES DE LA MATERNELLE REPUBLIQUE

Nombreux furent les parents d'élèves qui assistèrent samedi dernier à l'Assemblée d'information organisée par Mme BASSELIER, directrice de l'école maternelle de la rue de la République. Madame la directrice développa avec éloquence plusieurs aspects concernant l'importance du rôle affectif et pédagogique des monitrices à l'égard des enfants.

« Aussi, aider les tout-petits à découvrir le monde, les objets qui les entourent, leur dévoiler leurs premières sensations, c'est le gage d'une bonne préparation, d'un départ rassurant pour leur entrée à l'école primaire. Or ce travail de longue haleine, de constantes observations rappelle Madame Basselier ne peut pleinement donner ses fruits que sous certaines conditions impératives. 1. Obtenir un personnel qualifié en nombre suffisant pour le service de cantine et de garderie. Et ceci, dans des locaux spécialisés et équipés pour ces services, permettant de faire face à la poussée démographique actuelle.

Notre établissement compte 390 enfants et déjà 36 sont en « attente d'accueil », faute de place. Nous ne disposons que d'une gardienne, alors que dans des conditions normales, il en faudrait une pour 18 à 20. Les locaux étant trop réduits, nous ne réservons la cantine qu'aux

enfants dont les mamans travaillent.

Or, pour 120 enfants dans ce sas il n'y a que 96 places assises. 24 mamans doivent interrompre leur travail pour venir chercher leurs enfants à midi.

2. Une parfaite coordination entre les parents d'élèves et le corps enseignant. Les parents d'élèves ont le devoir de participer, de discuter des programmes ainsi que de l'équipement de l'établissement. Couvrir les frais de fournitures (cahiers, jouets, etc.), de matériel divers ne représentant qu'un minimum. Les conséquences sont telles que pour l'année 1967-68, c'est grâce aux parents qu'un four à céramique fut acheté ainsi qu'une imprimerie Freinet.

Après l'allocution de madame la directrice, de multiples interventions furent faites. Notamment celle des dirigeants de l'Association de Parents d'Elèves qui fit un appel pressant pour renforcer cette dernière. Son appel fut compris car de nombreuses adhésions affluèrent.

Au cours de la visite des locaux, les parents d'élèves purent faire d'autres constatations. Par exemple le dortoir qui compte 50 lits pour... 70 élèves. L'absence d'un cabinet médical pour le groupe scolaire. Malgré l'effort soutenu pendant 3

ans pour assurer le fonctionnement de l'infirmerie de l'école maternelle, il a fallu se résoudre à suspendre son activité car l'absence de cabinet médical spécialement conçu créait d'énormes perturbations pour le service.

Par ailleurs, il existe dans la cour une fosse atteignant 4 mètres de profondeur : d'après de récentes informations, nous savons que les services municipaux ont procédé à la pose d'une grille de protection, ce dont nous nous félicitons car cette fosse représentait un risque permanent pour nos enfants.

Ainsi donc, cette rentrée scolaire que l'on ne peut qualifier de reconfortante préoccupe à juste titre les parents d'élèves d'où l'importance du renforcement des Associations de Parents d'Elèves. Leurs actions seront décisives pour obtenir les crédits nécessaires à la construction scolaire ainsi que la réduction du nombre d'élèves par classe, pour la gratuité totale des transports scolaires, etc... Le pouvoir gaulliste pour sa part n'a pas l'intention d'abandonner sa politique en faveur de la force de frappe au profit du budget de l'Education Nationale mais il est certain que si les parents d'élèves savent s'unir, ils peuvent lui arracher des satisfactions pour de nombreuses questions.

C'est à cela que doivent s'engager sans attendre les parents d'élèves. De leur action dépend l'avenir de nos enfants.

A. TEIXIDO

LES TRAVAILLEURS PUTEOLIENS DOIVENT LUTTER POUR LA DEFENSE DE LEURS REVENDICATIONS ET DES LIBERTES

Dans notre numéro précédent, nous avons publié un article émanant de l'Union Locale C.G.T. qui traitait des revendications prioritaires après la rentrée des congés.

De cet article, deux grandes préoccupations ressortent : la nécessité de lutter pour la défense du pouvoir d'achat et des libertés syndicales. Il est incontestable que ce sont là deux questions essentielles du moment et il serait dangereux de les dissocier l'une de l'autre.

Après la grande peur qu'ont éprouvée patrons et gouvernants au moment des grèves de Mai-Juin, après avoir été obligés de céder sur de nombreux problèmes et notamment sur les salaires et les libertés syndicales, le résultat des élections les a pleinement rassurés. Les patrons peuvent en toute tranquillité tenter de reprendre les avantages qu'ils ont du concéder aux salariés dans ce domaine l'appui du gouvernement gaulliste leur est tout acquis, les augmentations décrétées et la répression à l'O.R.T.F. en sont des preuves flagrantes.

Les patrons de notre localité se mettent au diapason, certains d'entre eux remettent en cause l'augmentation de 3% prévue par le protocole de Grenelle pour le 1^{er} octobre, de nombreux d'entre eux sanctionnent les travailleurs qui se sont montrés les plus actifs au mois de Mai. En agissant ainsi, ils montrent ouvertement leur désir de prendre leur revanche. Devant cette volonté d'annuler le plus rapidement possible les avantages acquis, les travailleurs doivent se mobiliser et lutter pour faire échec aux manœuvres

patronales. Dans le domaine des salaires et autres avantages pécuniaires les salariés sauront exiger le respect des engagements pris. Mais ce n'est sans doute pas là qu'ils rencontreront le plus de difficultés. La lutte pour le respect des libertés syndicales sera sans doute plus difficile.

Les patrons qui ont du, face à l'ampleur du mouvement, reconnaître les organisations syndicales dans leur entreprise, accorder le droit de réunion sur les heures de travail et en règle générale, élargir considérablement les libertés syndicales, savent qu'ils ont donné à une arme redoutable à leur personnel pour acquiescer de nombreux avantages.

Or, s'ils peuvent admettre, à contre cœur il est vrai, d'avoir du céder sur les salaires, (le gouvernement prend d'ailleurs les mesures pour indemniser largement) ils sont par contre bien décidés à empêcher les organisations syndicales de jouer pleinement leur rôle et par là même, les travailleurs à obtenir de nouvelles satisfactions. D'où leur acharnement à s'attaquer aux militants les plus responsables et les plus actifs dans leur entreprise.

Pour garantir leurs avantages et en acquiescer de nouveaux, la lutte des travailleurs doit donc passer par la défense des libertés syndicales. Dans aucune entreprise une sanction ne doit rester sans réponse. Les salariés doivent réagir vigoureusement.

Les communistes de leur organisation syndicale veilleront à ce que cela soit le souci sur le lieu de travail.

J. LE TIEC

Attribution de bons de gaz ou de charbon par le bureau d'aide sociale de Puteaux

Le Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Puteaux informe qu'il attribue des bons de charbon au titre de l'année 1968.

Les familles de nationalité française, ou originaires des anciens territoires d'outre-mer et d'Afrique du Nord, résidant dans le département des Hauts-de-Seine depuis un an au 1^{er} janvier 1968, ayant au moins deux enfants à charge, âgés de moins de 21 ans, ou recueillis, ou de moins de 25 ans s'ils poursuivent leurs études, ou âgés de plus de 21 ans s'ils sont infirmes et malades à la date susvisée, peuvent prétendre à l'attribution d'allocations représentatives de « bons de charbon » si elles ne disposent pas d'une installation de gaz leur permettant de faire la cuisine.

Le montant des attributions s'élève au taux suivant : famille de 2 enfants : 63 F 90 ; famille de 3 enfants : 95 F 85 ; famille de 4 enfants : 127 F 80. Cette dernière somme sera majorée d'autant de fois 31 F 95 par enfant en sus du quatrième.

Les demandes doivent être déposées à la mairie, hall des Services Administratifs, guichet n° 26, jusqu'au 10 octobre 1968 inclus.

Pour les familles qui ont les mêmes caractéristiques familiales, mais qui possèdent une installation de gaz leur permettant de faire la cuisine, peuvent prétendre à l'attribution de bons de gaz. Le montant de cette attribution est fixé comme suit : famille de 2 enfants : 150 m3 soit 63 F 90 ; famille de 3 enfants : 225 m3 soit 95 F 85 ; famille de 4 enfants : 300 m3 soit 127 F 80.

Cette dernière somme sera majorée de la fraction d'allocation correspondant à 75 m3, soit 31 F 95 par enfant au-dessus du quatrième.

Les demandes pour les bons de gaz doivent être déposées à la mairie, où les bons sont immédiatement remis, hall administratif, guichet n° 26, jusqu'au 31 décembre 1968).

Pièces à produire : Bulletins de salaires du 1^{er} trimestre 1968 de tous les membres de la famille qui travaillent. Livret de famille ou fiche d'état civil, carte d'électeur, livret militaire ou toute autre pièce attestant que le chef de famille est de nationalité française. Attestation sur l'honneur souscrite par le chef de famille établissant que depuis un an au moins à la date du 1^{er} janvier de l'année en cours, il habite le département des Hauts-de-Seine et mentionnant les noms et prénoms des enfants demeurant au foyer à cette date.



Chaque Semaine
48 pages : 1.00^F

Les comiques
les plus drôles

Les aventures
les plus passionnantes

les jeux
de Puteaux

OPTIQUE
MÉDICALE

PHOTO.
CINÉMA

BESSON

VOTRE OPTICIEN
102, rue Jean-Jaurès
PUTEAUX - 506-30-40

UNE NOUVELLE CELLULE COMMUNISTE DANS LE QUARTIER BELLINI

La section du P.C.F. de Puteaux compte à présent une cellule de plus à son effectif.

C'est par sa position claire et précise de notre parti, par ses justes propositions, aux événements de mai-juin, que de nombreux travailleurs ont donné leur adhésion au P.C.F. C'est ainsi que des habitants du quartier Bellini se sont joints à nous et ont créé la cellule.

Dès leur première réunion, ils ont décidé que partant du principe que la cellule constitue un organisme irremplaçable déterminant le contenu politique du Parti et assurant le moyen pratique de sa liaison avec les masses, ils s'assistent :

— d'intervenir et d'apporter des propositions réalistes sur

toutes les questions touchant les intérêts des ouvriers, des travailleurs, de toute la population. Ils se donnent pour devoir d'apporter un haut niveau de conscience politique aux habitants du quartier Bellini, ainsi que les moyens de combattre contre le pouvoir des monopoles afin d'accéder à une véritable démocratie, étape vers le socialisme.

C'est dans cet esprit que la cellule déploiera ses activités politiques au quartier Bellini.

A tous ces camarades, nous souhaitons grand succès.

UN CONTRIBUABLE VOUS PARLE (dédié à la Municipalité)

Je sais que dans la somme des impôts et taxes communaux toujours plus lourds et que les contribuables paient, la part restant à la commune n'est pas la plus importante.

Pourtant, cela n'explique pas que l'on néglige certaines dépenses en état d'urgence comme c'est le cas de l'angle des rues des Bas-Rogers et Victor-Hugo. A cet endroit, où des travaux ont été faits il y a déjà un bon moment, les pavés ont été posés en vrac, disjoints et dépassant. Ils sont un risque permanent de chute. Au nom des habitants du quartier, je demande au service

intéressé de faire le nécessaire afin que ce risque disparaisse. UN CONTRIBUABLE.

L'UNION GENERALE DES AVEUGLES ET GRANDS INFIRMES COMMUNIQUE

La Fédération Départementale des Hauts-de-Seine (92) remercie tout particulièrement la Maison TELE-COLOR et M. Ladrière, pour le poste de télévision 2 chaînes neuf dont il fait don pour la colonie de vacances des Enfants Aveugles et Grands Infirmes de St-Jean d'Heurs dans le Puy-de-Dôme.

A cet effet la Fédération Départementale des Hauts-de-Seine conseille à ses membres et adhérents ayant besoin d'articles ménagers ou autres de s'adresser en remerciements à cette maison : TELE-COLOR, 96, rue des Fusillés, 92-Nanterre. Tél. 204.63.86.

UN JEUNE GARÇON RENVERSE

C'est le vendredi 20 septembre, à 13 heures, qu'a été admis à l'hôpital de Nanterre, pour contusion à l'épaule gauche, le jeune Richefeu Marc, 12 ans, demeurant chez ses parents, 10, rue de l'Eglise, à Puteaux. C'est à la suite d'un accident survenu sur la voie publique que le jeune garçon a été accidenté. Il fut renversé par la voiture Lancia pilotée par Monsieur Bassier Jacques, 63 ans, demeurant 3, rue Parmentier, à Puteaux.

PUTEAUX - SPORTS

FOOTBALL

(1^{re}) Puteaux : 0, Versailles : 2. Notre Première disparaît de la Coupe de France dès ce premier tour.

Le résultat est logique, Versailles était supérieur. Le match fut vivant, la domination des visiteurs se heurtait au courage de nos joueurs, qui visiblement se cherchent en ce début de saison.

Attendons les prochains matches pour nous faire une idée de notre équipe première.

Toutefois, le cœur qu'elle semble posséder peut nous valoir de belles satisfactions...

ATHLETISME

Entraînements : Mardi soir, à partir de 17 heures. — Jeudi soir à partir de 17 heures. — Dimanche toute la matinée.

CYCLISME

A la piste municipale de Vincennes Bons résultats pour les « Postiers » du C.S.M. Puteaux

ELIMINATION EN 2 SERIES

1^{re} série : 1. Marcellan (CSNP) ; 2. Wivi (ACBB) ; 3. Fignoni (PC).

2^e série : 1. Gilles Trentin (US Créteil) ; 2. Livet (ACBB) ; 3. Mezières (APSAP).

FINALE

1. Gilles Trentin ; 2. Marcellan (CSMP).

INDIVIDUELLE 20 Km.

1. Marcellan (CSM Puteaux), 16 points ; 2. Moneyron (SVP), 15 ; 3. Houelche (VC 12^e), 11 ; 4. Mezières (APSAP), 10 ; 5. Fignoni (PC) 7 points.

MIROIR-SPRINT
Le Reflet du Sport

PUTEAUX

LES SEANCES D'ARTS ET D'ESSAIS VONT-ELLES DISPARAITRE ?

Il faut se rendre à l'évidence, ces soirées ne recueillent hélas qu'une audience restreinte à Puteaux.

A quoi cela tient-il ? Difficile à expliquer. L'appellation quelque peu prétentieuse gêne certainement nombre de Putéoliens, (vieux complexe atavique sur l'art heureusement en voie d'extinction), qu'ils se rassurent, ce sigle signifie uniquement circuit particulier de distribution et qualité du film à peu près assurée. Je ne citerai pas les excellents

films qui nous ont déjà été proposés. Je tiens toutefois à citer le dernier TOM JONES et le prochain LES 7 SAMOURAI pour illustrer le grand intérêt que revêtent ces soirées pour notre commune. Elles nous changent de l'insipidité coutumière. Et cela est heureux...

Du fait même de cette audience limitée, l'existence de ces soirées d'art et d'essai est menacée. Puisqu'il s'agit d'un spectacle intéressant, nous tenions à attirer l'attention de nos lecteurs sur ce petit problème qui nous touche tous, amateur de bon cinéma.

H. MEZIANI

SERVICE MEDICAL

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

MEDECINS

Docteur BERLOW, 34, rue Lucien-Voilin. Tél. 506-01.21.

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Docteur CORBIER, 45, rue Gambetta. Tél. 506-24.18.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

PHARMACIENS

COTTEREAU, 5-7, rue Bellini.

DIMANCHE 6 OCTOBRE

RECHARD, 112, rue Jean-Jaurès.

Les pharmaciens sont de garde le dimanche jusqu'à 20 heures et le lundi matin. La nuit, s'adresser au commissariat : 501-33.60.

MALAISE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Monsieur Chaal Kgelifa, 28 ans, demeurant 11, rue Benoît-Malou à Puteaux, a été admis à l'hôpital de Puteaux le dimanche 22 octobre, à 11 h. 20, à la suite d'un malaise sur la voie publique.

ETAT CIVIL

DU 16 AU 22 SEPTEMBRE

NAISSANCES

16 septembre : Guyot Laurence, Coudeyras Valérie ; 17 septembre : Rodriguez y Perez Marie-José ; 18 septembre : L'Héréc Stéphane ; 19 septembre : Cardonnel Nathalie, Lafossas Valérie ; 20 septembre : Villetelle Valérie ; 21 septembre : Ries Karine ; 22 septembre : Allegri Nadia.

MARIAGES

Godson Claude, Sartrouville (Yvelines) et Turner Sheila, 65, rue Victor-Hugo, Puteaux ; Quitslund Sune, 88, Bd R. Wallace, Puteaux, et Debris Louise, 88, Bd Wallace, Puteaux ; Massot Yves, 17, rue V.-Hugo, Puteaux, et Loyeau Dominique, Saumur (Maine-et-Loire) ; Gibone Claude, Asnières (Hauts-de-Seine) et Perrey Christiane, 2, rue des Fusillés, Puteaux ; Lucas Claude, 14, rue Collin, Puteaux, et Patzour Annick, 19, rue Arago, Puteaux.

Permanences

■ Union locale C.G.T. : le mardi, de 18 h. 30 à 19 h. 30, Bourse du Travail, 21, rue Roque-de-Fillol.

■ Anciens combattants : arrêt des permanences bi-mensuelles. Reprise le 1^{er} septembre.

■ Union des Femmes Françaises : tous les samedis, de 16 h. à 18 h., à son local : 44, rue Benoît-Malon.

■ Fédération des Locataires : pour cause de maladie, la permanence sera fermée jusqu'à nouvel avis. S'adresser aux permanences les plus proches. Courbevoie : 10, place Chartras, tous les mercredis à partir de 19 heures.

Nanterre : salle de la Coopérative, 6 bis, rue de la Mairie, tous les premier et troisième dimanches du mois à partir de 10 heures.

■ Association de Défense des Expropriés de Puteaux : chaque soir à partir de 19 heures et dimanche matin. Rendez-vous par téléphone : 506-00-35.

■ A.N.A.C.R. : permanence le premier dimanche de chaque mois, mairie, salle n° 23, de 10 à 12 heures.

■ F.N.D.I.R.P., section de Puteaux : troisième dimanche de chaque mois, de 10 h. 30 à 11 h. 30, salle n° 23 de la mairie.

■ Mouvement de la Paix : mardi, de 18 h. 30 à 19 h. 30, Bourse du Travail, rue Roque-de-Fillol.

CINÉMAS

LE CENTRAL

33, rue L.-Varlin, Puteaux 506.09.19
Samedi 28, 21 h. ; dimanche 29, 14 h., 17 h., 21 h. ; lundi 30, 21 h.

LA PLANETE DES SINGES
Charlton Heston

Mercredi 2, 21 h., jeudi 3, 14 h. 45, 21 h.

Un film d'aventures en couleurs :

LA BATAILLE DE LA VALLEE DU DIABLE
James Garner - Sidney Poitier

Vendredi 4, 21 h. :
LA MARIÉE
ETAIT EN NOIR

en couleurs
Jeanne Moreau dans un film de Truffaut. Claude Rich, J.-Claude Brialy, C. Dennier.

LE LIDO

33, rue Eichenberger, Puteaux 506.03.35

Samedi 28, 21 h., dimanche 29, 14 h., 17 h., 21 h.

LE RAPACE

Lino Ventura, un tueur sympathique.

Mercredi 2, jeudi 3, vendredi 4, 21 h.

PLAY TIME

Un film de Jacques Tati

LE REX

142, Avenue Wilson, Puteaux 506.25.18

Samedi 28, 21 h., dimanche 29, 14 h., 16 h. 45, 21 h.

LE GENDARME DE ST-TROPEZ

Mercredi 2, jeudi 3, vendredi 4, 21 heures.

Un grand film d'aventures :
TRAIN D'ENFER
en scope couleurs
Jean Marais - Marina Mell

E.D.F. COMMUNIQUE

SEMAINE

DU 30 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE

Travaux d'électricité Branchements souterrains, 55, rue Jean-Jaurès : 2 jours. Suppression de branchements souterrains, 6-32, rue J.-Guesdes : 2 jours.

Coupeur câble M.T., 15, rue Denis-Papin : 2 jours.

Une nouvelle entreprise quitte Puteaux

Les Etablissements Creyssensac, entreprise qui fabrique des compresseurs, quitte notre localité. La direction a en effet décidé de décentraliser en province.

Après maintes promesses aux salariés concernant le travail et les logements, la direction vient d'envoyer les lettres de licenciement à l'ensemble du personnel. Une fois de plus, le patronat agit sans tenir compte de l'intérêt des salariés. Qu'importe si ceux-ci ne retrouvent pas de travail. Seul le profit compte. Comment après cela croire au mythe de la participation.

prénatal
vous rend service pendant 9 mois et 8 ans
demandez les catalogues gratuits et renseignez-vous sur les 2 formules de crédit au magasin Puteaux 151, rue J.-Jaurès

HIDDINGA, DU C.S.M.P. ENLEVE LE GRAND PRIX CYCLISTE DE SAINT-CLOUD



Samedi dernier se déroulait le 39^e Grand Prix Cycliste de Saint-Cloud. La course se déroulait sur un circuit très sélectif qui ne pouvait être remportée que par un homme en grande forme. Ce fut le cas pour le vainqueur Hiddinga du C.S.M.P. Le départ fut donné à 15 h 30 sous une forte pluie qui rendait le circuit dangereux.

Toute la course fut animée par des échappées. Au départ, ce furent les Belges ; vers la fin, ce fut l'excellent Moneyron ; mais à 4 tours de la fin, le puissant Hiddinga partit seul et reléga le peloton à l'40^e.

Classement :

1) Hiddinga (C.S.M. Puteaux) - 2) Pologie (Belgique) - 3) Podlecki (U.S. Soissons) - 4) Brasœur (Belgique) - 5) Carinera (C.S.M.P.).

**Achetez votre...
...manteau**
à partir de
50 F par mois
(Versement légal à la livraison)

FOURRURES (véritables)
IMITATION
TISSUS — COL VISON
RENARD, etc.

DAMES ET JEUNES FILLES

ARNAT 53, rue de Bezons —
COURBEVOIE - 333-90-90

Prêt à porter et grandes tailles sur mesures

Aux premiers acheteurs
CADEAU

Permanences

Roger GUERIN
Conseiller général

se tient à la disposition de la population les 2^e et 4^e lundis de chaque mois, de 17 h. 30 à 19 h., 3, rue Joseph-Rivière

● **Syndicat des Locataires** : 2^e et 4^e samedis du mois, de 16 à 17 h., 104, rue Armand-Sylvestre, et le mercredi, de 19 à 20 h., 10, place Charras.

● **Association de Défense des Intérêts des Evincés de la zone de la Défense** : les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, à 21 h.; le 4^e dimanche de chaque mois, à 10 h., sous-sol de l'école de la rue de Metz.

● **A. R. A. C.** : 2^e et 4^e dimanches de chaque mois, de 10 h. 30 à 11 heures 30, café Le Porto, 7, avenue Marceau.

● **F. N. D. I. R. P.** : 1^{er} dimanche du mois, de 10 h. 30 à 12 heures, salle Esperet, 125, rue Armand-Sylvestre

● **Mutilés du Travail** : 1^{er} et 3^e dimanches matin du mois, sous-sol école rue de Metz.

● **Pompiers** : appelez 333-01-20 ou 333-00-41.

● **Appel taxi** : appeler 333-00-00.

● **Ambulance municipale** : de 8 heures 30 à 18 h. 30, appeler 333-28-50; de 18 h. 30 à 8 h. 30, appeler 333-46-50 ou 333-46-51.

RETRAITES

Retraites Sécurité Sociale, retraites complémentaires : chaque mercredi, de 14 h. 30 à 17 heures 30, Union Locale des Syndicats C.G.T., 5, rue C.-Hebert.

CINÉMAS

◆ LE ROYAL

Mercredi 25, jeudi 26, vendredi 27 septembre, 21 h. :
**3 CAVALIERS
POUR FORT-YUMA**

Samedi 28, 21 h.; dimanche 29, 14 h., 17 h., 21 h.
F. Blanche, J. Poiret, M. Serrault, J. Yanne, A. Cordy.
**CES MESSIEURS
DE LA FAMILLE**

◆ LE PARIS

Mercredi 25, jeudi 26, vendredi 27, samedi 28, dimanche 29, lundi 30, 21 h.; dimanche 29, 14 h., 17 h., 21 h.
Lino Ventura - Xavier Marc
LE RAPACE

◆ CASINO DE BECON

Du 25 au 30, à 21 h., dimanche, 14 h., 17 h.

PLAY TIME

de Jacques Tati

◆ ALCAZAR

(Gare d'Asnières)
Cinéma Art et Essai.
Le mercredi 25, à 21 h. :
LA 5^e VICTIME
(Fest. Lang)

Du 26 au 29 :
PARIS BRULE-T-IL ?
Tous les jours 20 h. 30
Dimanche 13 h. 30, 17 heures

Lundi, 21 heures :
L'ANGE DES MAUDITS
Marlène Dietrich (Fest. Lang)

Ambulances P. CHARANTON

agréées par la Sécurité Sociale

5, rue Cugnet, Colombes
Service jour et nuit
Paris - Province
Tél. 242-95-84

ÉTAT CIVIL

SEMAINE
DU 17 AU 23 SEPTEMBRE 1968

MARIAGES

Grindel Gérard, dessinateur, Meudon (Hauts-de-Seine), et Petitpas Hélène, infirmière, 5, rue de la Sablière, Courbevoie.

Gallet Michel, ingénieur, 158, rue J.-B. Charcot, Courbevoie, et Demeester Françoise, étudiante, Dunkerque (Nord).

Commandeur Gérard, dessinateur industriel, Colombes, et Attard Léonia, sténo-dactylographe, 15, rue Chanzy, Courbevoie.

Vallée Jacques, employé S.N.C.F., 3, passage Louis-Thuillier, Courbevoie, et Machavoine Nicole, employée de bureau, La Celle-Saint-Cloud.

Lajoie Alain, affûteur, 81, boulevard Saint-Denis, Courbevoie, et Xindra Josseline, auxiliaire familiale, 89, boulevard Saint-Denis, Courbevoie.

Bierry Jean-Pierre, conducteur d'engins, 23, rue Lambrechts, Courbevoie, et Gougault Josette, ouvrière d'usine, Bezons (Val-d'Oise).

Pour votre mariage...
... vos photos d'identité

STUDIO

MICHEL MANCEAU
21, rue de Normandie
COURBEVOIE - DEF. 46-52

Chabot Rémy, garde républicain, 42, avenue du Général-de-Gaulle, Courbevoie, et Charpentier Nicole, contrôleur des P. et T., Bourneau (Vendée).

Ricour Gilbert, ingénieur agronome, 31, rue Armand-Sylvestre, Courbevoie, et Lambert Muriel, s.p. Mont-Saint-Aignan.

Delgue Jean, commerçant, St-Jean-de-Luz, et Quilan Monique, commerçante, 10, rue Watteau, Courbevoie.

Ciuciu Jean, préparateur de travaux, 245, boulevard Saint-De-

nis, Courbevoie, et Viard Marie-Thérèse, coiffeuse, Vaucresson.

Baudot-Visser Alain, comptable, 14, boulevard Clemenceau, Courbevoie, et Cherrier Marie-France, coiffeuse, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

Graffin André, plombier sanitaire, 49, rue Louis-Blanc, Courbevoie, et Baouche Fatma, détachée en teinturerie, 49, rue Louis-Blanc, Courbevoie.

Lambotte Bernard, assistant commercial, 18, rue Victor-Hugo, Courbevoie, et Forestier Marie-Christine, secrétaire, Aubervilliers.

Lenel Philippe, employé administratif, 117, boulevard Saint-Denis, Courbevoie, et Moreau Gilberte, secrétaire comptable, rue de l'Industrie, Courbevoie.

Assadourian Luc, dessinateur industriel, Alfortville, et Papazian Annie, secrétaire, 8, place Charras, Courbevoie.

Aubry Albert, chef de personnel, La Gietaz (Savoie), et Vincent Solange, secrétaire d'avocat, Courbevoie.

NAISSANCES

Roger Philippe, Courbevoie - Prieur Eric, Courbevoie - Crespo Daniel, Courbevoie - Caron Jean-Christophe, Courbevoie - Aliti Véronique, Courbevoie.

DECES

Mme Youdenko Ingeborg, 41 ans, Courbevoie - M. Regnault Edouard, 75 ans, Courbevoie - Mme Veuve Neveu, née Gaudillat Jeanné, 86 ans, Courbevoie.

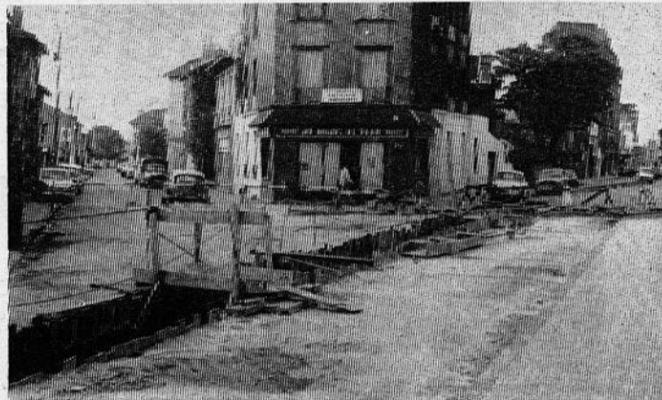
Electricité - Auto S. A. G. E.

45, rue Veuve-Lacroix
LA GARENNE 242-36-75

Allumage - Démarrage - Eclairage
Radio-Accessoires - Réparations
Echanges accus - Travaux à domicile et sur chantier

DANS NOS RUES

La rue Victor-Hugo, qui est une des voies les plus utilisées de la ville, est actuellement en sens unique et de plus interdite aux poids lourds. C'est le fait d'importants travaux qui sont actuellement réalisés dans cette rue ; une tranchée large de deux mètres et dont la profondeur varie de 5 à 7 mètres a été creusée et actuellement on installe sur son lit une conduite d'eau potable à l'imposant diamètre de 800 millimètres destinée aux besoins futurs du quartier et d'une partie des installations de la Défense. (Cliché ci-contre).



La rue Danton est également coupée à la circulation en raison des travaux d'installation du conditionnement de l'air des immeubles de la zone A de la Défense.

Rappelons que c'est la centrale thermique nouvellement installée dans le quartier Danton qui est chargée d'alimenter en air conditionné les installations de la Défense.

● SOIREE MUSICALE

Dans le cadre du jumelage Courbevoie - Freudenstadt avec le concours de
M. Alexandre Engelhardt
(Flûtiste)

M. le Dr Erich Baumann
(Pianiste)

**SAMEDI 28 SEPTEMBRE
à 21 heures précises**
dans la Salle des Conférences du Gymnase Renée-Dallier, 1, rue de la Montagne.
Entrée gratuite.
Ouverture des portes à 20 heures 30.

● PARTI OFFICIEL... MAIS

QUAND MEME...

En mai, une boutique de la place Hérold est subitement devenue le siège du « Comité d'Action Civique » créé par le maire. Que celui-ci crée une organisation et que celle-ci ait un local, c'est son droit si elle en a les moyens.

Mais ce n'est pas le cas. C'est dans une propriété communale que M. Deprez a installé la permanence de son parti. Aux frais des contribuables courbevoisiens dont on sait qu'ils sont loin d'être tous gaullistes. Le parti gaulliste n'a pas osé installer son Q.G. à la mairie, mais c'est tout comme.

Et c'est tout simplement un abus inadmissible, révélateur de méthodes dangereuses pour la démocratie.

SERVICE MEDICAL

Pour le service médical de nuit ou du dimanche, des changements peuvent intervenir au dernier moment. S'adresser au commissariat de police : 333-46-40.

PHARMACIES DE GARDE
(Le dimanche jusqu'à 20 heures et le lundi matin).

— Dimanche 29 septembre et lundi matin 30 septembre :
— BERGERON, 44, avenue Pasteur.

— RONCERAY, 77 bis, rue de Bezons.

Dimanche 6 octobre et lundi matin 7 octobre :

— LACOR, 16, place Hérold.
— AUJEAN, 30, boulevard de la Mission-Marchand.

EN SEMAINE

La pharmacie DOKHAN, 112, avenue du Général-de-Gaulle, à La Garenne (près de l'embranchement) reste ouverte jusqu'à 22 heures).

OU EN SOMMES-NOUS PLACE HEROLD ?

Encore une fois il nous faut poser des questions au sujet de la rénovation de la place Hérold.

En effet, les locataires et commerçants de l'îlot compris entre les rues Albert-Simonin, Massenot et de l'Alma, informés depuis longtemps de la démolition des bâtiments qu'ils occupent, aimeraient bien savoir à quoi s'en tenir.

La construction du bâti-

ment « Le Verseau », qui doit être édifié à cette place, a été divisé en deux tranches.

La première, en construction, comportera 140 logements de type H.L.M.

Lors d'un Conseil municipal, il avait été affirmé qu'une partie de ces 140 logements servirait au relogement des locataires de l'îlot à démolir. A la même séance, il avait été indiqué que la SEMILLE se chargeait d'une enquête.

Or, les intéressés n'ont jamais été officiellement informés de cela. Pourquoi ?

Aucune information n'a été donnée non plus à plusieurs commerçants qui ignorent quand, où et dans quelles conditions ils pourront se réinstaller.

Combien de temps encore les laissera-t-on dans l'ignorance de questions qui les concernent directement ?

● SECTION DE COURBEVOIE DU P.C.F. Comité de section

Le Comité de section est convoqué pour le mardi 1^{er} octobre, à 19 heures, au siège.

Ordre du jour :

La propagande du Parti - Campagne d'automne de « l'Humanité ».

FAITS DIVERS

BOULEVARD DE LA MISSION-MARCHAND

● Le 17 septembre, à 7 h 20, M. Pierre Kreh, 56 ans, demeurant 5, rue Lemonnier à Bezons, a été renversé par une automobile alors qu'il se rendait à son travail. Il a été admis à l'hôpital d'Argenteuil en observation.

UN CAMION RENVERSE UN VIEILLARD

M. Jean Allain, 82 ans, qui circulait le 19 septembre rue Carle-Hébert, a été renversé par un camion conduit par M. Llorca demeurant 10, rue de l'Abbé-Carton à Paris.

M. Allain a été admis en observation à l'hôpital Beaujon.

BOULEVARD DE VERDUN

● Le 17 septembre, à 15 h 45, à la hauteur du n° 160, boulevard de Verdun, M. Patrick Cirade, 18 ans, demeurant 60, rue Moslard à Colombes, a été renversé par une voiture. Il a été hospitalisé à Beaujon en observation.

ACCIDENT DU TRAVAIL

M. Larbi Jai, 31 ans, demeurant 14, rue E.-Brocy à Argenteuil, a été accidenté par une voiture le 19 septembre alors qu'il travaillait pour le compte de l'Entreprise Fontaine au bitumage de la rue de Caen. Le véhicule accidenté était conduit par M. Francisco Seco-Salles d'Aubervilliers. M. Jai a reçu des soins à l'hôpital Kilford mais n'a pas été admis.

Pierre MANIER
Assureur Conseil
15, Boul. Richard-Wallace
12, Rue Auguste-Blanche
LON. 06-26 PUTEAUX LON. 06-27

Assureur Conseil de la
Ville de NANTERRE

● Après les vacances

● SALAIRES ET PRIX

Après les grèves de mai-juin 68, de nombreuses questions se posent pour les travailleurs et pour les patrons. Tout un tas de gens tentent d'y répondre de façon plus ou moins fantaisiste et souvent non désintéressée.

Comment en serait-il autrement après un mouvement d'une ampleur inconnue jusqu'alors ? Ces grèves ont-elles été bénéfiques pour les travailleurs, telle est la question principale ?

Bien sûr, le patronat, le gouvernement leurs soutiens s'évertuent à démontrer que cela n'a servi à rien.

Qu'en est-il exactement ?

L'AUGMENTATION DES SALAIRES...

Le bilan est maintenant dressé, nationalement, par branche professionnelle, par entreprise. Le résultat global est considérable.

Une récente étude faite par l'I.N.S.E.E. a confirmé ce que nous savions, à savoir que pour l'ensemble des salariés français, les augmentations de salaires aboutiront à une moyenne de 13,5 % pour l'année (10 % pour les salariés les plus élevés, 16,5 % pour les plus bas et jusqu'à 35 %, voire plus, pour les catégories les plus défavorisées).

Nous sommes bien loin des recommandations gouvernementales des années précédentes qui exigeaient des patrons qu'ils n'accroissent pas plus de 4 % d'augmentation par an. Certes, les luttes des travailleurs permettaient d'atteindre 6 à 7 % par an.

Voilà en gros pour les salaires.

... ET CELLE DES PRIX

Voyons maintenant les prix. Ceux-ci ont augmenté de 7 % en moyenne cette année. Rappelons que ces augmentations sont dues à l'extension de la T.V.A., à une augmentation de différents services publics et taxes dépendant de l'Etat qui étaient fixées et prévues avant les grèves.

LA RELANCE DE L'ECONOMIE = AUGMENTATION DES SALAIRES

Une autre question, qui reste préoccupante, a vu un début de solution : c'est celle de l'emploi. Effectivement, la formation professionnelle des jeunes et le recyclage des adultes sont devenus par nécessité à l'ordre du jour. Il reste que la relance de l'économie, Couve de Murville vient de le reconnaître, réside dans l'accroissement du pouvoir d'achat 82 % de la production sont écoulés sur le marché intérieur du pays, mais aussi dans la réduction du temps de travail. Effectivement, au cours des mois de juillet, août et septembre, les grands magasins ont accru leur vente. Dans des domaines comme l'électro-ménager, l'accroissement des ventes a conduit Electrolux à Courbevoie à faire passer la production mensuelle des aspirateurs de 16.000 à 21.000.

S'il en est ainsi, tout incite donc à maintenir le pouvoir d'achat obtenu à la suite des grèves de mai-juin :

1) en exigeant une nouvelle augmentation des salaires de l'ordre de 7 % ;

2) en instituant un système d'échelle mobile des salaires qui serait la meilleure garantie contre les hausses de prix.

La réduction de la durée du travail aboutirait à la création d'emplois nouveaux et à la résorption du chômage.

Deux mesures y contribueraient :

1) l'avancement de l'âge de départ à la retraite ;

2) la réduction de la durée du travail (semaine et année de travail).

En résumé, les positions défendues par la C.G.T. sont à la fois conformes aux intérêts des travailleurs et au développement harmonieux de l'économie du pays. Certains augures voudraient faire croire que les augmentations de salaires ont fatalement leur incidence sur les prix. C'est ainsi que l'on entend dire qu'il faudrait augmenter les prix de 15 % pour combler les augmentations de salaires.

Ceux-là sont des ignares ou des menteurs, car dans le prix d'une marchandise il y a les salaires (en moyenne 15 % du prix) mais aussi les matières premières et auxiliaires, les investissements, les impôts mais surtout le profit capitaliste. Les impôts revenant pour une grande part sous des formes diverses aux capitalistes, on comprend facilement sans être grand mathématicien que l'on peut augmenter largement les salaires sans incidence sur les prix en rognant sur les profits et les impôts.

SEULE LA LUTTE

Mais à cela, le patronat et le gouvernement, bien sûr, s'y opposent. C'est pourquoi nos justes revendications ne pourront voir le jour qu'avec une pression continue des salariés. On comprend tout de suite toute l'importance des libertés syndicales, à l'entreprise dont les patrons s'efforcent d'essayer de revenir à la situation d'avant les grèves.

La dernière et importante revendication qui conditionne le succès des autres est donc la nécessité impérieuse d'agir en permanence pour le maintien et l'extension des libertés syndicales à l'entreprise.

Et, en premier lieu, la mise en pratique des conclusions du constat de Grenelle.

« Nous mettons le gouvernement le patronat en garde. Un reniement de leur part de ce qui fut convenu à Grenelle sous la pression de la grève en matière de libertés syndicales provoquerait de notre part la riposte la plus énergique. »

(Extrait du discours prononcé par Georges SEGUY, secrétaire général de la C.G.T., lors de l'assemblée des militants C.G.T. de la R.P. le samedi 21 septembre 1968.)

Le Syndicat des Travailleurs de la Métallurgie de Courbevoie.

Le 25 septembre 1968.

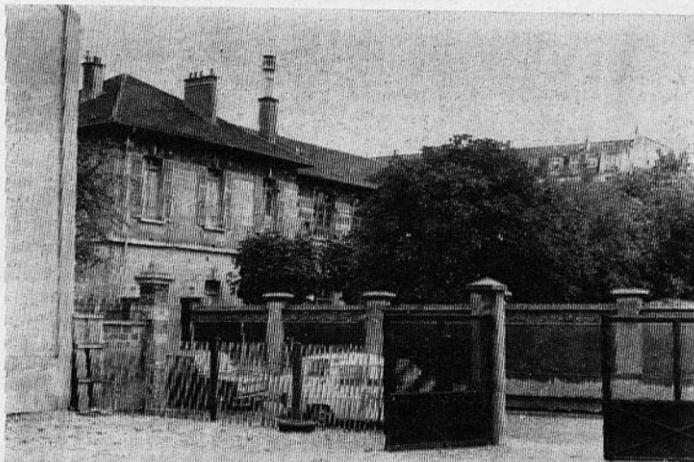
COURBEVOIE

AGENCE LOCALE :
1, rue Joseph-Rivière - Tél. 333-71-52

● L'ANTIQUE

GROUPE SCOLAIRE

Notre cliché représente le vieux groupe scolaire « LOGIE » de la rue du Cayla. Lors des campagnes électorales, sa vétusté fait revenir dans le programme du député-maire DEPREZ la rénovation de cette école. Pourtant cette année encore, la rentrée s'est faite dans des locaux pour lesquels les ans sont diffi-



● LES PARENTS D'ELEVES DU GROUPE POINCARÉ EN DELEGATION A L'INSPECTION ACADEMIQUE

Nous avons dit ici, la semaine dernière, dans quelles conditions s'était effectuée la rentrée scolaire en maternelle et primaire à Courbevoie.

Nous avons, depuis, reçu de M. Pottier, président de l'Association des Parents d'Elèves des écoles publiques, groupe Poincaré, la lettre suivante :

« Monsieur,
Le 16 septembre, jour de la rentrée scolaire, au groupe Poincaré de Courbevoie, 4 classes de l'école de garçons n'avaient pas d'instituteur. Le directeur dut renvoyer chez eux les enfants de fin d'études. Trois classes de l'école des filles étaient sans institutrice. A l'école maternelle (Château du Loir), la moyenne d'enfants par classe est de 55.

La situation n'est pas encore normale et les villes voisines ont les mêmes problèmes.

Les parents se demandent si les responsables de l'Education Nationale ne se moquent pas de leurs enfants.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs ».

Soulignons que les Parents d'Elèves ont, dès la rentrée, protesté contre cette situation. L'A.P.E. a recueilli plus de 200

signatures au bas d'une pétition qu'une délégation a portée lundi à l'Inspection Académique des Hauts-de-Seine.

ADHÉREZ A LA CAISSE DES ECOLES

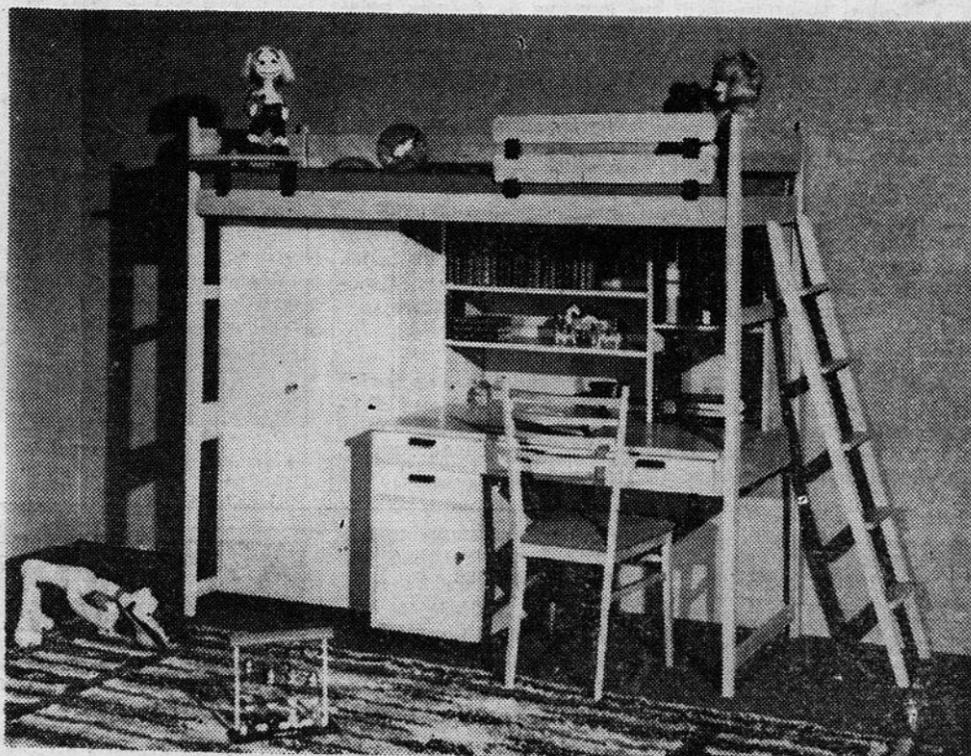
La caisse des écoles publiques de Courbevoie a pour but de faciliter et d'encourager la fréquentation des écoles maternelles et primaires publiques.

A cet effet, son activité principale est l'organisation et la gestion des cantines scolaires et des garderies. C'est la Caisse des Ecoles qui dirige l'organisation matérielle des classes de neige et classes de printemps, ainsi que les garderies et colonies sédentaires qui fonctionnent durant les grandes vacances.

Depuis 1959, une ordonnance gaulliste a porté un coup à la gestion démocratique de la Caisse des Ecoles en réduisant la représentation des adhérents au sein du Conseil d'Administration au détriment d'une représentation accrue des pouvoirs publics et du gouvernement par l'intermédiaire de membres nommés par le Préfet et le

Conseil Municipal. Cette restriction rend encore plus importante la présence à la Caisse des Ecoles de nombreux adhérents, et particulièrement des Parents d'Elèves qui peuvent malgré tout s'ils sont nombreux, influencer sur la gestion. C'est si vrai que le Maire gaulliste, président non élu du Conseil d'Administration, a tout fait pour décourager l'adhésion des familles que la Caisse des Ecoles intéresse le plus, notamment en relevant la cotisation. Nous ne saurions donc trop conseiller à tous les parents d'élèves et en général à tous les amis de l'Ecole Publique, d'adhérer à la Caisse des Ecoles Publiques et d'y faire entendre leur voix. Les adhésions sont reçues à la Mairie, bureau de la Caisse des Ecoles Publiques. La cotisation annuelle est de 5 f.

POUR LES JEUNES, UN COIN BIEN A EUX!...



GAIN DE PLACE - Ensemble complet pour chambre d'enfant de 2 m², chêne satiné. Lits superposés avec sommiers, grand bureau, armoire, penderie, lingère, bibliothèque. L'ensemble : 1150 f.

Meubles Moïse

18, rue de Bezons — COURBEVOIE — 333-13-41

2 MEDAILLES D'OR 1966 - 1967

Crédit SOFINCO adapté à vos possibilités



● TARIF DES CANTINES SCOLAIRES

Le prix des repas dans les cantines scolaires a été fixé par la Caisse des Ecoles à :

3 F. pour les cours complémentaires.

270 F. pour les écoles primaires.

2,40 F pour les écoles maternelles.

Rappelons que des tarifs dégressifs doivent être accordés aux familles ayant de faibles ressources.

Pour cela, une demande doit être présentée au service administratif de la Caisse des Ecoles à la Mairie.

LES 5 SOUS DE PIF LE CHIEN
Les AVENTURES de SPOUTNIK
LES MALICES DE PIF
LES JEUX DE PIF

CHAQUE MOIS dans

PIF le chien

Réclamez-le à votre Vendeur habituel

Le Numéro : 1.00 F

Permanences

Michel DUFFOUR votre
Conseiller général est à votre
disposition :

Vendredi, de 18 h. 30 à 20 h.,
28, rue du Docteur-Zamenoff,
ou sur rendez-vous (téléph. :
967.95.59).

UNION LOCALE C.G.T. :
Tous les jours, de 14 à 19 h.
à la Bourse du Travail, 25, rue
Maurepas.

POMPIERS : Tél. 967.12.06.

AMBULANCE : téléphone
967.00.33.

TAXI : téléph. 967.01.61.

CINÉMAS

◆ CASINO

Vendredi et samedi, 21 h. :
EL CHUNCHO

Dimanche, 15 h., 21 h. :
LE RAPACE

◆ ETOILE

Vendredi et samedi, 21 h. :
**LES CHIENS VERTS
DU DESERT**

Dimanche, 14 h., 17 h., 21 h. :
CAPITAINE SINGRID

◆ IMPERATOR

Du vendredi au mardi, 21 h. :
LES GAULOISES BLEUES

Dimanche, 14 h., 17 h. :
13 JOURS EN FRANCE

◆ LE MALMAISON

Samedi, 21 h., dimanche, 14
heures :

**LES ANGES
AUX POINGS SERRES**

Vendredi, 21 h., samedi 17 h. :
LE RAPACE

Dimanche, 17 h., 21 h. :
EL CHUNCHO

La semaine passée nous
avons fait un premier tour
d'horizon sur la rentrée
scolaire du primaire dans
les écoles de Rueil.

Aujourd'hui nous reve-
nons avec plus de précision
sur l'école maternelle du
groupe scolaire des Buis-
sonnets (La Fouilleuse).
Dans cette école la rentrée
a été quelque peu pertur-
bée et il reste encore quel-
ques problèmes.

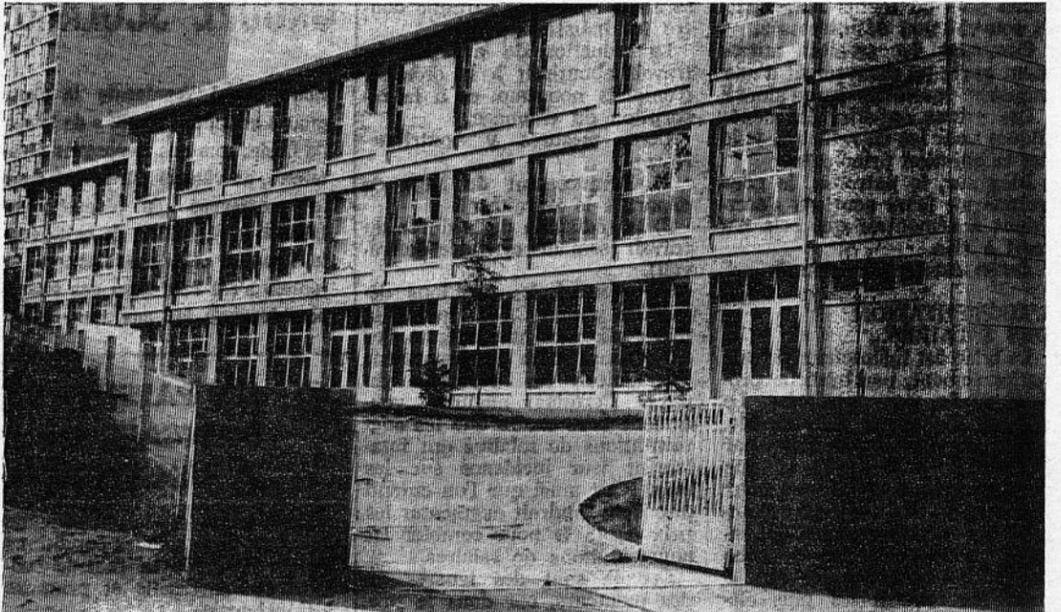
Pour la maternelle, 11
classes étaient prévues et
devaient être attribuées
d'autant d'institutrices.
Lundi 16, sur les 11 classes,
5 classes seulement étaient
pourvues de maîtresses, ce
qui entraîna la fermeture
temporaire de classes et une
rentrée échelonnée des en-
fants.

Actuellement, toutes les
classes fonctionnent mais
l'effectif chargé (40 enfants

par classe) fait que les ins-
criptions sont closes et que
seuls les enfants dont les

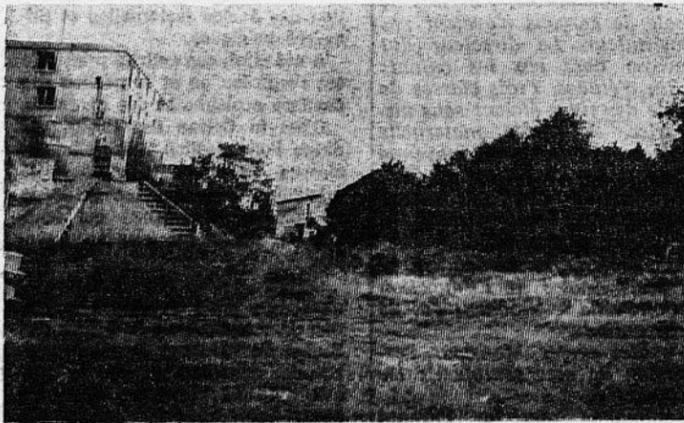
mères sont dans l'impossi-
bilité de les garder sont
acceptés. Une liste d'attente

est constituée qui comprend
35 enfants de 2 ans et demi
et de 3 ans.



L'école maternelle des Buissonnets

Sur le Plateau : avec la perspective de la finition de 173 logements de l'O.C.I.L.



Sur cet emplacement doivent s'élever 5 classes

Le projet de construction de 5 classes mixtes sera une impérieuse nécessité en octobre 1969

Juste derrière l'actuelle école Robespierre, l'O.C.I.L. est en
train de construire un ensemble de 173 logements ; ce qui
amènera sans aucun doute un fort contingent d'enfants. En
prévision de cette arrivée d'enfants, un projet a été établi, les
crédits votés pour la construction pour la rentrée en octobre
1969, au pied de cet ensemble de cinq classes mixtes qui
seront rattachées au groupe scolaire Robespierre.

Les enseignants de cette école s'inquiètent car dès janvier
1969 quelques appartements seront habités, et aucuns travaux
n'ont été entrepris à l'emplacement des futures classes. Il faut
que la Municipalité prenne à temps les mesures pour la
réalisation de ce projet pour se préserver de désagréables
surprises à la rentrée scolaire 1969.

Accident mortel avenue de Colmar

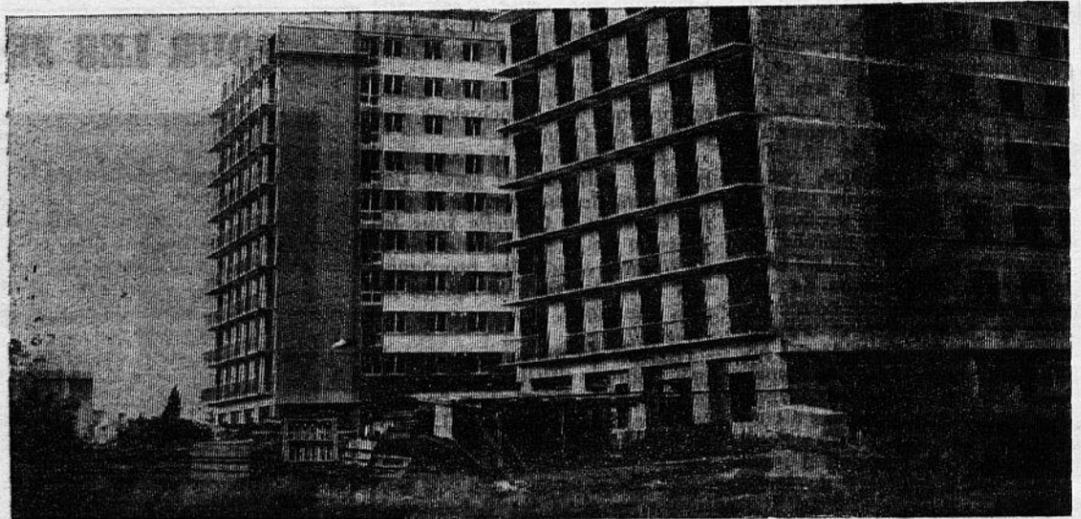
Dimanche 22 septembre, un tragique accident a une nouvelle
fois eu lieu avenue de Colmar à Rueil. Mme Chesneau, âgée de
78 ans, s'engagea imprudemment sur l'avenue de Colmar, puis-
qu'arrivait la voiture de M. Lucas, âgé de 28 ans, demeurant à
Montesson. Le choc fut terrible. Madame Chesneau devait dé-
céder durant son transfert à l'hôpital sans avoir repris connais-
sance.

COURS DE PREAPPRENTISSAGE

Ces cours de préapprentissage sont destinés aux ressortissants
d'Afrique du Nord, d'Afrique francophone et aux travailleurs
étrangers. Les cours reprendront au collège d'enseignement tech-
nique, 78, rue des Blanchettes, le mardi 1^{er} octobre à 19 h. 30.
Ces cours sont entièrement gratuits, ils sont donnés dans les spé-
cialités suivantes : mécanique auto, chaudronnerie, soudure.

COURS DE PROMOTION SOCIALE

Ces cours sont destinés aux ouvriers et employés d'au moins
18 ans. Reprise des cours le mardi 1^{er} octobre à 18 h. 15, au C.E.T.,
78, rue des Blanchettes. Les cours sont donnés dans les spécialités
suivantes : mécanique auto, tournage, fraisage, chaudronnerie,
soudure, dessin industriel, électricité, traçage.



173 logements

SERVICE MEDICAL

**DIMANCHE 29 SEPTEMBRE
PHARMACIENS DE GARDE**

Pharmacie KARILA, 92, rue
Diderot.
Pharmacie LEMMEL, 28, rue
des Frères-Lumière.

Du 14 au 20 septembre 1968

MARIAGES

Jouseau Jean, médecin, 51, rue
Pierre-Brossolette, et Givernaud Da-
nièle, professeur de français, 5, al-
lée Marie-Curie, à Nanterre (Hts-
de-Seine).

Migeon Gérard, forgeron-serru-
rier, 35, rue Richaud, à Arcueil (Val-
de-Marne), et Schaendel Catherine,
employée de banque, 21, avenue Ga-
briel-Pérl.

Bibient Claude, mécanicien, 84,

ÉTAT CIVIL

rue Diderot, et Gerber Josette, dacty-
lo facturière, 48, rue Eugène-Var-
lin.

Leneuf Jean-Claude, ouvrier spé-
cialisé, 1, rue Perrier, à Saint-Cloud
(Hts-de-Seine), et Huppé Simone,
conditionneuse, 168, route de l'Em-
pereur.

Steravaglia Bernard, électricien,
47, rue de la Ronce, à Ville-d'Avray
(Hts-de-Seine), et Joubaud Josiane,
conditionneuse, 5, rue Marollet.

Sionnière Jean-Pierre, ajusteur-
rectifieur, 14, rue de l'Union, à Nan-
terre (Hauts-de-Seine), et Bedu
Mauricette, contrôleuse, 59, rue H.-
Dunand.

NAISSANCES

Rios Rosita, 31, route du Pont, au
Vésinet (Yvelines) ; Héry Benoît,
7 bis, rue des Venets, à Nanterre
(Hauts-de-Seine) ; Fitimant Patrice,
1 bis, rue Jules-Gauthier, à Nan-
terre (Hauts-de-Seine) ; Freixedelo
Eugénia, 78, rue Chateaubriant ;
Guillemot Franck, 48, rue Roger-Sa-

lengro, à Suresnes (Hauts-de-Sei-
ne) ; Limal Guillaume, 82, rue Cra-
mail ; Delavacquerie Didier, 73, rue
du Vieux-Pont, à Nanterre (Hauts-
de-Seine) ; Magdalenat Isabelle,
244, avenue Napoléon-Bonaparte ;

Cipriano Crémilde, 18, rue des
Chailles ; Estandier Stéphane, 2, r.
du Bois, à Nanterre (Hauts-de-Sei-
ne) ; Colard Jean-Max, 66, boule-
vard Carnot, au Vésinet (Yvelines) ;
Hulin Sandrine, 77, avenue Lénine,
à Nanterre (Hauts-de-Seine) ; Le
Govic Claire, 1, allée Laennec, Nan-
terre (Hauts-de-Seine) ; Bliin Cy-
rille, 11, rue de la Source, à Nan-
terre (Hauts-de-Seine) ; Penisson
Corinne, 61, rue du Val-André, à
Port-Marly (Hauts-de-Seine) ; Osè-
le Sandrine, 9, rue Marie-Levasseur ;
Marivaïn Catherine, 56, rue des
Ombraies, à Nanterre (Hauts-de-Sei-
ne) ; Guéré Valérie, 18, rue Wau-
thier, à St-Germain-en-Laye (Yveli-
nes) ; Sillon Patricia, 6, rue Victor-
Duruy, à Rueil-Malmaison ; Falicon

Carole, 35, avenue de Fouilleuse ;
Morelli Frédéric, 84, rue Voltaire ;
Faure Emmanuelle, 2, rue Abraham-
Lincoln, à Bagneux (Hauts-de-Sei-
ne) ; Merrick Paula, 13, allée des
Bocages, au Vésinet (Yvelines) ;
Rochette Cécile, 36, rue Gaultier,
à Courbevoie (Hauts-de-Seine) ;
Homolle Vincent, La Vernade, à Or-
geval (Yvelines) ; Djebari Catheri-
ne, 1, rue du Gué.

DECES

Mme Vve Bernard, 55 ans, em-
ployée de banque, 1, rue de Gènes ;
M. Luzr Christian, 66 ans, monteur
en ventilation, à Rueil-Malmaison
(transcription) ; Mme Vve Rigail,
née Cabanel Marie, 84 ans, 290, av.
Napoléon-Bonaparte (transcription) ;
M. Haroun Mohammed, 63 ans, re-
traité, 36, rue Charles-Drot (trans-
cription) ; M. Auvray Louis, 86
ans, 13, rue des Marronniers (trans-
cription) ; M. Heden Jean-Claude,
1 ans, comptable, 178, route de St-
Cloud (transcription) ; Mme Veuve
Feuillas, née Hermann Henriette,
retraitée, 88 ans, 25, avenue Paul-
Doumer ; Mme Vve Lebrasseur, née
Roussel Jeanne, 1, rue de Gènes ;
M. Papin Louis, retraité, 83 ans,
154, rue Gallieni.

ENTRETIEN ET INSTALLATION DE BRULEURS A MAZOUT RAMONAGES

AGENCEMENT DE CHAUFFERIE
FOURNITURE DE FUEL — FUMISTERIE

SAFUMA 14, rue Godefroy - PUTEAUX
Tél. 506-66-64

— Service après-vente —

RUEIL

LA SAISON 68-69 A LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE RUEIL

LES INNOVATIONS

La M.J.C. vient d'aménager ses horaires, elle sera désormais ouverte non seulement de 21 à 23 heures, mais également de 18 à 20 heures en semaine et à partir de 15 heures le samedi, afin que ses jeunes adhérents puissent bénéficier plus nombreux des activités qui se déroulaient jusqu'alors à des heures tardives.

Le jeudi après-midi, elle est de plus ouverte aux jeunes de 7 à 14 ans dans le cadre du « Club-Junior » dont les monitrices organisent des excursions, sorties-piscines, ateliers éducatifs et une bibliothèque.

LES ANCIENNES ACTIVITES

Le ping-pong, la bibliothèque, l'atelier-photo qui organisera une exposition en décembre et le nautisme qui initie et perfectionne ses membres le samedi après-midi à la « base nautique de l'Ouest », à Verneuil, sur « Caravelles » et « 420 », ont déjà repris leur activité.

Certaines sections qui n'avaient pas fonctionné l'an passé reprennent dès maintenant; c'est le cas du judo qui aura lieu à l'Arse-nal avec M. B. Ronseray pour professeur, du volley-

ball le samedi, de 16 h à 18 h 30, au Gymnase Pasteur, des sorties-piscines et patinoires et du ciné-club 16 mm dont on avait cru qu'il reprendrait au Foyer de la gare. Mais depuis l'assemblée générale de novembre 1967, la promesse d'aménagement d'une partie du marché de la gare en foyer ainsi que les travaux des maisons des Mazurières et des Chaillès, n'ont pas progressé.

LES NOUVELLES

Enfin, trois sections sont créées : un groupe cinéma 8 mm et super-8, un groupe de varappe qui organisera des week-ends à Fontainebleau, aux Andelys... et un salon de peinture, celui du « Groupe Automne », qui sera après le « Groupe 66 »



L'exposition photo 1968

qui expose chaque mois d'avril, le deuxième groupe à organiser un salon à la M.J.C.

CALENDRIER

5 octobre : Soirée M.J. au 32, rue du Château.

— 19 octobre : 21 heures, sortie à la M.J.C. de Colombes; récital Claude Vinci (5 F).

— 16 novembre : « Le Tartufe », de Molière (5 F).

4 week-ends de ski : 25-26 janvier, l'Alpe d'Huez,

22-23 février, à Morgins.

1-2 mars, à Morgins,

8-9 mars, à Morgins.

Location M.J.C. Rueil, 32, du Château, tél. 967-76-86.

Un problème à solutionner au carrefour de la rue H.-Dunant et de la route de Saint-Cloud



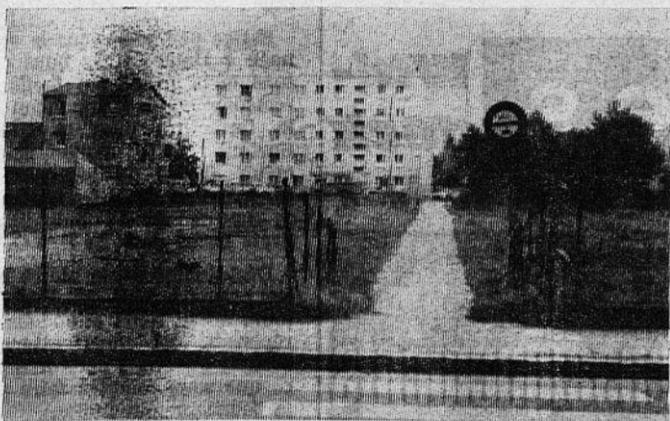
Qui donc, passant en voiture entre 17 heures et 18 h. 30, route de Saint-Cloud, à la hauteur du Suma, n'a pas subi les petits inconvénients de ce point noir de la circulation ? Il faut dire que ce n'est qu'un point noir temporaire à une heure fixe de la journée.

Ce carrefour est formé par la route de Saint-Cloud, la rue H.-Dunant rejoignant la Cité de la Fouilleuse et à l'opposé, une rue descendant des Tarâtres. Et précisons qu'à cet endroit, la route de Saint-Cloud subit un léger étranglement pour ne rien arranger.

Vers 17 h. 30, à la sortie des bureaux de cette même rue, une voiture descendant la rue H.-Dunant et voulant traverser ou reprendre à droite ou à gauche cette route de Saint-Cloud, reste bloquée au carrefour, impuissante devant un flot de voitures et il faut attendre 2 à 3 minutes... avant de pouvoir s'engager.

Nous reviendrons prochainement sur les aménagements ou les solutions à apporter.

Rectificatif à propos d'un parking et d'un terrain vague



Le terrain vague de la rue des Blanchettes

La semaine dernière nous faisons un petit écho sur le terrain vague situé entre la rue des Blanchettes et des Bons-Raisins.

Les vieux Rueillois de ce quartier ont dû longtemps rester perplexes devant la photo

illustrant cet écho. En effet, une malencontreuse erreur avait interverti la photo de ce terrain vague et celle d'un parking de 130 places en construction à la Malmaison.

Voici ci-dessous les choses replacées dans leur véritable cadre.

PUTEAUX-SPORTS-CAMPING

équipe TOUS LES SPORTIFS dans TOUS LES SPORTS

Sports d'Hiver - Classes de Neige

5, boul. Richard-Wallace - PUTEAUX - LON 30-12

Même maison Coquillière-sports-camping
39, rue Coquillière, PARIS-1^{er} - CEN. 04-09

TENTES ANDRÉ JAMET

SPORTS

FOOTBALL

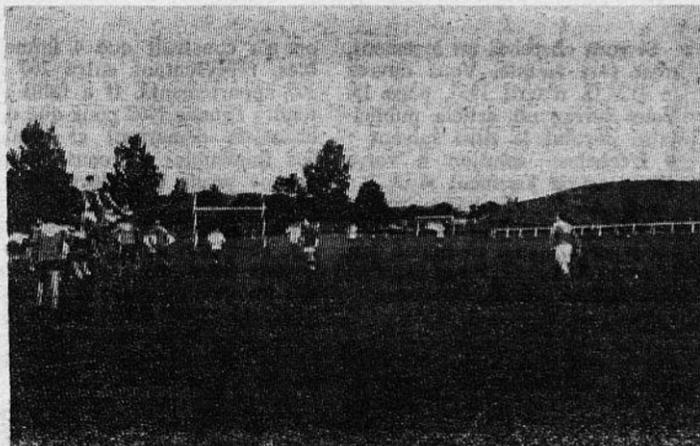
2 tour de la coupe de France

RUEIL TOMBE DEVANT HOUILLES APRES AVOIR MENE 3-0

Match exceptionnel ! Non pas tellement par le niveau technique et l'âpreté du débat, mais bien par son déroulement. Les bons supporters rueillois n'avaient jamais vu ça. Voir leur équipe mener 1-0 à la mi-temps, poursuivre sa domination en seconde, inscrire deux nouveaux buts, mener 3-0 à 20 minutes de la fin et se faire battre finalement 4-3. Oui vraiment dénouement exceptionnel. Enfin reprenons chronologiquement le déroulement de la partie.

Le R.A.C. était relativement confiant pour ce match, la dernière rencontre avec Houilles s'était soldée l'an passé en leur faveur sur le score de 6-0. Les Rueillois présentant une équipe très jeune (7 juniors) furent rapides au départ et d'emblée créèrent des occasions de buts non exploitées principalement sur quelques bonnes montées offensives de l'arrière gauche Ripaud.

Rueil ouvrait le score par



Brunet peu avant la mi-temps. Pour la deuxième période c'est Garin qui inscrit deux buts d'une rare beauté.

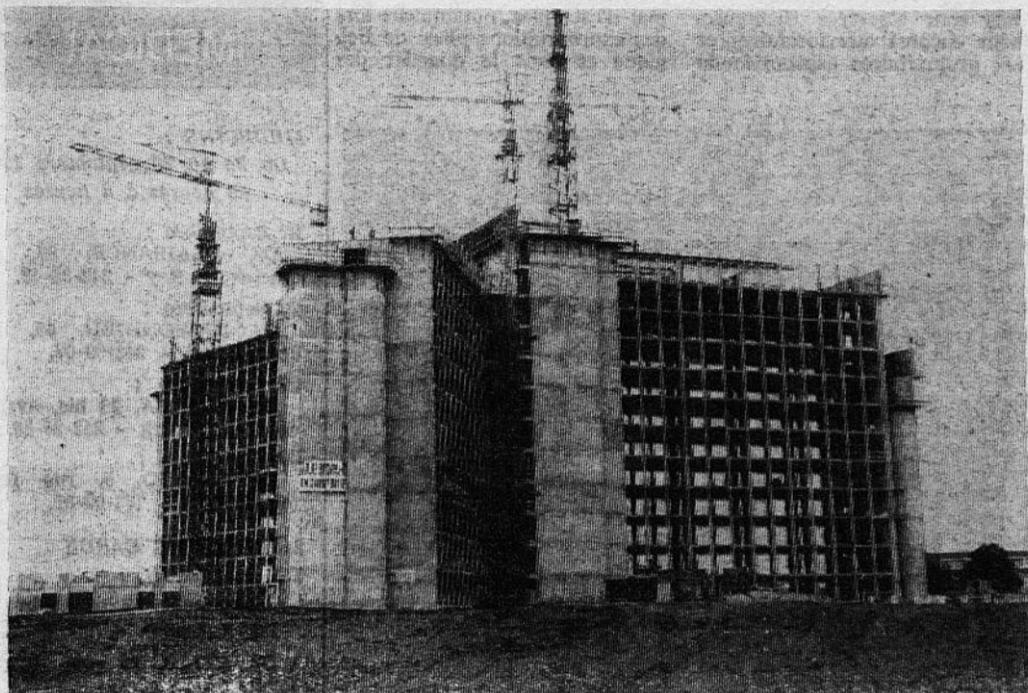
Hélas, Houilles possédait une qualité que Rueil n'avait pas en ce dimanche, le courage et l'ardeur. Ne s'avouant pas battus, disputant chaque balle, ils devaient réussir trois buts successifs et le quatrième

décisif pendant les prolongations, devant des Rueillois sans réaction.

Il ne faut pas que les Rueillois se laissent aller au désespoir, leur équipe a montré de bonnes dispositions, il faut qu'elle devienne une équipe courageuse.

Dimanche prochain, Championnat à Rueil contre Carrière.

LE QUARTIER DE LA GARE SE TRANSFORME



Celui qui prend le train à la gare de Rueil ne peut ne pas remarquer l'importante construction qui est en cours sur la gauche de la voie ferrée dans l'espace situé entre l'avenue de Chatou et la rue des Deux-Gares. En effet commencé depuis quelques mois, un ensemble de fer et de béton de forme triangulaire s'élève continuellement.

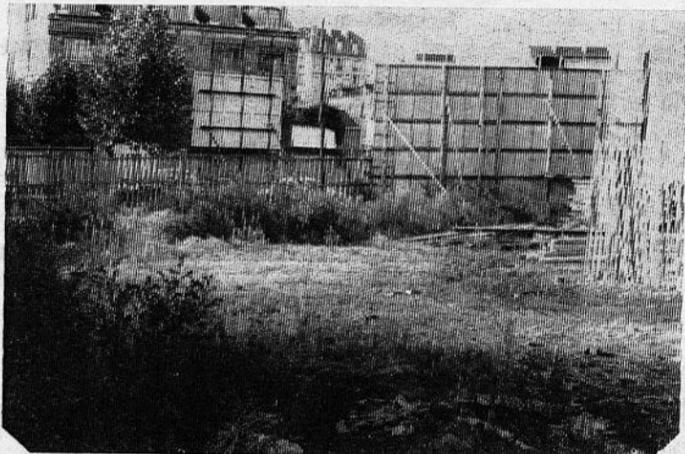
Une fois terminé, ce sera sans aucun doute une des plus imposantes constructions de notre ville. Ce très grand bulding construit par la société Rueil-Londres, sera loué pour usage de bureau à plusieurs sociétés : CONSIF, COCIL, etc...

Espérons que de telles implantations créeront quelques emplois nouveaux pour notre ville. Pour ceci, nous pensons que pour favoriser l'implantation de nouvelles usines à Rueil et par delà donner des emplois, il faudrait créer une véritable zone industrielle bien délimitée qui fait défaut à notre ville.

LA GARENNE

AGENCE LOCALE :
75, boulevard de la République - Tél. 242-18-87

VOUS QUI CHERCHER UN LOGEMENT



Le terrain vague situé derrière cette palissade est prévu pour la construction d'un immeuble en copropriété destiné aux propriétaires expropriés. Les travaux semblent devoir commencer. Cela faisait plus d'un an que le terrain était nu.

Si vous cherchez un logement, c'est fort simple. Vous ouvrez le B.M.O. d'avril 1968, page 15. Vous verrez un article publicitaire portant le titre suivant : « L'échange, solution à votre problème de logement ».

Cet article commence par : « Pour obtenir dans la ville où vous habitez... un logement correspondant mieux à vos besoins, adressez-vous à la Bourse d'Echanges de logements ».

Ainsi, la Municipalité de La Garenne a résolu tous les problèmes concernant le logement. Il n'existe pas d'Office Municipal d'H.L.M. Qu'importe ! Vous avez la Bourse d'Echange du Logement. Il ne se construit pas de logements à loyer modéré. Qu'importe ! Vous avez la Bourse d'Echange du Logement. Encore que pour échanger faudrait-il avoir déjà un logement.

Imaginons un jeune ménage voulant se loger à La Garenne... : « Echange chambre d'hôtel meublée contre appartement ». Combien y aurait-il d'amateurs pour un tel échange ?

Allons, si vous êtes mal logé, c'est que vous y mettez de la mauvaise volonté... Lisez le B.M.O. et votre problème est résolu. Seulement, voilà, à La Garenne...

Les seules constructions prévues sont réservées (heureusement encore) aux locataires et aux propriétaires expropriés de

on n'a construit que 4 immeubles, représentant entre 200 et 300 appartements. Il a fallu attendre l'année 1968 pour que des chantiers démarrent et encore ces immeubles en construction devant servir à reloger les expropriés.

Bien sûr, si nous parcourons les rues de notre ville, nous voyons dans plusieurs quartiers des immeubles nouvellement élevés mais par des sociétés privées, à qui la Municipalité a laissé les mains libres pour acquérir de nombreux terrains.

Ces appartements sont, dans la plupart des cas, hors de portée des travailleurs puisque les loyers vont de 500 F à 1.000 F par mois, que ce soit avenue de Charlebourg, rue J.-M.-Nordmann ou boulevard de Gaulle, pour ne citer que quelques exemples.

Quant à l'accession à la propriété, ce sont des chiffres qui varient entre 10 à 20 millions. Il est inutile de faire des commentaires sur ceux-ci, car ils sont encore plus inaccessibles à tous ceux qui travaillent. Tous ces faits démontrent bien le mépris du Conseil municipal envers une revendication particulièrement sensible à la population de notre commune. Nous avons déjà eu, dans les années passées, pas mal d'exemples, notamment lors des expropriations place de Belgique et dans le quartier des



Si les logements suivaient !... Son édification n'a demandé que quelques mois.

Charlebourg. Pour les autres ? Rien, ou presque rien. Jeunes ménages, où irez-vous loger ?

Si l'on fait le bilan des réalisations de la Municipalité, que voit-on ? Depuis une quinzaine d'années, quelque 120 logements locatifs ont été construits, mais pour la presque totalité ils ont été affectés à des familles d'expropriés ou des squatters, ce qui, en réalité, n'a rien résolu pour la quasi unanimité des mal-logés, des jeunes ménages qui ne savent pas comment faire pour trouver un toit. Quant à la copropriété, dans le même temps,

Champs Philippe pour le percement de la voie reliant la place de la Boule de Nanterre à la place de Belgique à La Garenne, puisque ces messieurs du Conseil municipal se sont retranchés derrière l'administration des Ponts-et-Chaussées. Il a fallu les actions des élus communistes, notamment de Roger Guérin, Eugène Ridet, Etienne Fajon et Raymond Barbet, pour que ces expropriés soient relogés à... Nanterre.

Vous qui cherchez un logement, consultez le B.M.O. de Monsieur le Maire.

EN SUIVANT LE BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Nous avons il y a quelques semaines proposé aux lecteurs un compte rendu de deux visites faites aux colonies de vacances de la municipalité, reportage relatant la gestion et les loisirs des enfants dans ces deux établissements.

Cependant les vacances sont terminées beaucoup de petits ont repris le chemin de la maternelle ou de l'école primaire pour les plus âgés.

La scolarité n'est pourtant pas un tout ! que feront ces jeunes et leurs aînés pendant leurs heures de loisirs, leurs journées de congés.

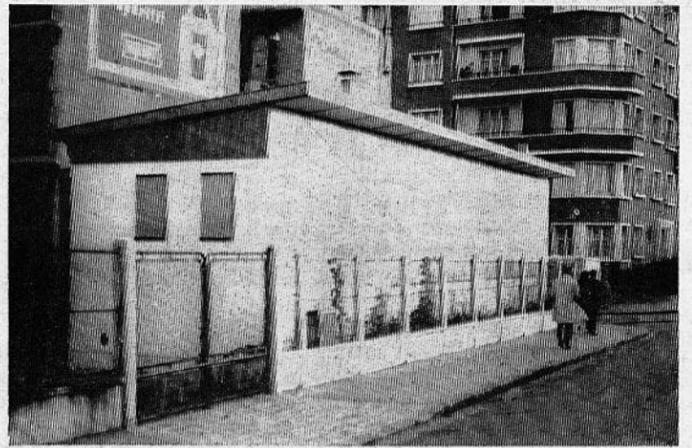
La ville a construit ou fait construire depuis quelques mois une salle des fêtes, une salle de réunion, mais hélas pas trace de Maison de Jeunes qui pourrait accueillir le soir ou les jeudis et dimanches une partie de la jeunesse désœuvrée de La Garenne.

Le spectacle bien connu recommence déjà mobylettes, at-troupements joyeux il est vrai, mais combien stériles quand à la formation culturelle ou sportive de ces jeunes si l'on peu dire.

Pour les plus favorisés il y aura la Télévision, mais chacun sait ce qu'elle vaut, peut-être le cinéma aux programmes bien discutables eux aussi.

Les parents savent bien qu'il est difficile de tenir enfermés des heures durant des enfants ou des adolescents.

Un stade et des équipements sportifs sont mis à leur disposition, mais combien savent où



FERMÉ SUR ORDRE DE LA MAIRIE..

s'adresser pour pratiquer la discipline sportive qui leur plaît. Ces installations sportives sont utilisées par l'A.F.C.G. qui a son siège 13, rue Voltaire. Il est vrai que dans le bulletin municipal du mois d'avril la rédaction de ce bulletin a passé un article portant sur ce sujet avec un plan indiquant l'emplacement du stade.

Combien de jeunes lisent le B.M.O. ? Combien de parents pensent à l'indiquer à leurs enfants ? Il y a là un effort à faire de la part de la municipalité pour populariser le sport à La Garenne.

Le sport n'étant pas tout, la nécessité de la création d'une Maison de Jeunes et de la culture ouverte aux jeunes et

aux adultes apparaît clairement. Ainsi jeunes et adultes pourraient se côtoyer au travers de différentes activités.

Une barrière existe actuellement dans les relations adultes - jeunes mais un même centre d'intérêt pourrait leur créer des occasions de se connaître de mieux se connaître.

Activités ne veut pas seulement dire « bricolage », mais aussi théâtre, cinéma, expositions, qui permettraient une formation culturelle plus étendue, un esprit critique (au sens large du terme) plus grand.

A côté de cela toutes sortes d'ateliers peuvent être créés tels que :

- Modèle réduit.
- Céramique.
- Voire même des cours.

Dans le domaine de la jeunesse, s'il existe quelques points relativement positifs, réalisés par la municipalité, telles les colonies de vacances, il n'empêche que de grandes lacunes subsistent. Il est vrai que la jeunesse n'intéresse pas tellement les élus municipaux puisque celle-ci ne participe point aux élections municipales et par là même aux affaires de la commune.

Raison de plus pour les jeunes de demander le droit de vote à 18 ans, proposition que soutient notre parti depuis de nombreuses années.

Au fait dans son bulletin municipal « Monsieur le Maire » ne nous a pas donné les raisons de la fermeture de « La Cabane », qui accueillait un groupe assez important de jeunes ?

Est-ce par gêne pour le voisinage ? Dans ce cas nous pensons qu'il aurait été facile d'y remédier d'une autre façon que la fermeture pure et simple. Surtout qu'il nous semble qu'un article de louanges sur les activités de « La Cabane » en faveur de la municipalité avait passé dans le B.M.O.

Décidément M. le Maire nous comprenons mal et nos lecteurs aussi. Nous attendons vos réponses. Et nous attendons surtout que vous nous indiquiez ce que vous comptez faire pour la jeunesse garennoise.

ETAT CIVIL

DU 12 AU 18 SEPTEMBRE 1968

NAISSANCES

Renard Sylvie, 4, rue du Mans - Gaulmier Sandrine, 1, avenue Antoinette - Murrat Carole, 12, avenue Joseph-Froment - Durhan Stéphane, 12, place Jean-Baillet - Lequertier Emmanuel, 38, rue Jules-Ferry - De Vienne Murielle, 8 bis, rue de la Glacière - Belut Karine, 11, place de Belgique.

MARIAGE

Casana Raoul, 24, rue du Moulin-Bailly, et Pico Catala Angéles, 24, rue du Moulin-Bailly.

DECES

Legendre Camille, Veuve Guérin, 95 ans, 18, avenue Joseph-Froment - Maccard Jean, 35 ans, 1, rue Yves-le-Caignard.

SERVICE MEDICAL

MEDECINS :

Du 27 au 20 septembre 1968
20 heures à 8 heures

27 Septembre :

Dr. PLAISANCE, 39, rue Gustave - Rey - 242-38-43.

28 Septembre :

Dr. RAISONNIER, 49, rue Jean-Bonal - 242-99-07.

29 Septembre :

Dr. ALGARA, 26 bis, avenue de Charlebourg - 242-25-56.

30 Septembre :

Dr. ASSOULO, 5, rue Raymond-Ridel - 782-02-81.

MEDECIN DE GARDE

DU DIMANCHE :

Dimanche 29 septembre
De 8 heures à 20 heures
Dr. ATIAS, 90 bis, avenue Foch.

PHARMACIE DE GARDE :

Dimanche 29 septembre
M. GASNIER, 10, rue Veuve-Lacroix.

SPORT RENCONTRE DE FOOTBALL

du dimanche 22 septembre

Equipe locale La Garenne,
5 - équipe de Colombes, 0.

NOTRE TEMPS
es Waldeck
ROCHET

les
enseignements
de
mai-juin
1968

en vente au
c.d.l.p. 142, boulevard Diderot,
Paris 12^e et dans
les librairies de
la Renaissance.

EDITIONS SOCIALES : 3 F 10